



Rapport Annuel 2016



Sommaire



Rapport Moral et Activités 2016

Rapport Moral du Président	4
Introduction	6
Organigramme de la FNSF	7
Représentations générales FNSF	8
Actions du secteur Seniors Sourds de France	10
Actions du secteur Jeunes Sourds de France	13

Actions des commissions et représentations

Commission Centre-Relais Téléphonique	16
Commission Discrimination	21
Commission Education	25
Commission Etudiants	27
Commission Finance	29
Commission JMS	31
Commission Média	32
Commission Santé	34
Divers	35
EUD	36
WFD	37

Actions prévisionnelles

Actions prévisionnelles de la FNSF	38
Projets SSF	43
Projets JSF	44

Pour ma quatrième année de présidence, j'ai été soutenu par des personnes extraordinaires parmi le Conseil National, des bureaux, des secteurs et des commissions, y compris hors du cercle fédéral. Ces bénévoles offrent de leur temps pour la Fédération. Je tiens à remercier chacun et chacune d'entre eux pour leur implication, leur écoute et leur échange constructif.

Sans eux, la Fédération ne pourrait pas faire avancer des choses. Sans eux, nous n'aurons pas pu obtenir la loi portant le centre-relais téléphonique, n'aurons pas organisé les Assises nationales sur l'inclusion professionnelle, n'aurons pas finalisé correctement le circulaire du Pôle d'Enseignement des Jeunes Sourds... C'est un soutien bénévole fondamental. Et ces bénévoles doivent être reconnus et mérités : pour l'année 2016, je souhaite que nous mettrons en lumière et remercier publiquement trois «figures de l'ombre» : Mme Anne MADEC, Mme Delphine KHOLOUEHEV-CANTIN et Mme Sophie DALLE-NAZEBI.

Par rapport à l'année 2015, nous avons vu une augmentation de 12 % de dons des Citoyens Sourds. Notre fonctionnement dépend des donateurs : 52 % des ressources. La Fédération est largement soutenue par les donateurs directs, alors que les cotisations des associations affiliées, en nette augmentation, représentent 12 % des ressources. De plus en plus d'associations affiliées s'affilent à la Fédération, nous atteindrons à la fin de mon mandat la barre des centaines d'associations. Je tiens à leur remercier de leur confiance. C'est un soutien moral et financier important.

Trois ans après mon élection officielle à la tête de la Fédération, je suis toujours soucieux à la construction des délégations régionales. Je suis convaincu que ce projet une fois terminé apportera un essor à la Fédération. Comme j'ai espéré en 2015, nos associations dans leurs régions ont commencé à se mobiliser, d'autres tardent... : des formations, des outils, et du temps, ils en ont besoin. Etant conscient que la plupart des associations affiliées sont gérées par des bénévoles, nous nous construisons ensemble lentement et bien. Des coordinateurs régionaux commencent à se mettre en place, je souhaiterais voir une réunion des coordinateurs régionales et du coordinateur national en fin 2018, à la fin de l'action prévisionnelle 2015-2018 approuvée en 2014. Je souhaite remercier aux coordinateurs élus et aux futurs coordinateurs pour leurs engagements envers leur région. C'est un soutien consolidant le réseau fédéral.

Comme toujours, les Citoyens Sourds, membres fédérés ou non, se mobilisent, via des réseaux sociaux, pour apporter des revendications, des initiatives, des actions qui entrent dans nos combats. Je souhaite reconnaître leur place parmi la fédération, ils sont les bienvenus pour entrer dans la fédération. C'est un soutien complémentaire à nos actions fédérales.

L'année 2016, l'équipe de bénévoles ne cesse d'augmenter, le soutien de la Communauté Sourde ne cesse d'augmenter. Nous commençons à avoir des difficultés de gérer de multitudes de dossiers. J'espère rapidement pouvoir commencer à mettre en place une équipe salariale et professionnelle qui mettra en œuvre les dossiers de façon rapide et efficace.

Pourtant, je suis particulièrement déçu de constater que certains de nos membres fédérés ne prennent pas la défense d'eux-mêmes. Nous avons subi de plusieurs attaques en 2016, ce fut logique : la Fédération grossit et on s'intéresse davantage à elle. C'est à nous tous ensemble de défendre nos actions, nos décisions face aux critiques. Ils sont souvent influencés par un manque d'information qui leur amène à des propos fausses ou pire diffamatoires. C'est aux rôles des associations d'informer régulièrement le fonctionnement et les actions fédérales afin de rassurer et gagner la confiance aux Citoyens Sourds.

5 Rapport Moral du Président

Les actions politiques menées par la Fédération sont, comme en 2015, axés sur deux priorités : l'éducation bilingue et le centre-relais téléphonique. Le dernier a été abouti par la loi pour une République Numérique du 7 octobre 2016, c'est une victoire historique pour nous ! Il reste maintenant l'éducation qui devient une priorité nationale, une cause nationale que nous allons mener dans des années à suivre...

Nous avons malheureusement connu des tristes disparitions : Armand PELLETIER et Guy BOUCHAUVEAU. Ces deux personnes illustres nous ont laissé un bel héritage à en faire bon usage pour nos combats.

Je le répète chaque année : les différents soutiens cités ci-dessus sont inestimables et contribuent, à la vie fédérale.

Soutenir la Fédération revient à nous soutenir nous-même, notre Culture, notre Langue.

La FNSF c'est vous !

La signature « La Fédération, c'est vous ! » n'est pas seulement un slogan, mais une réelle expression d'une volonté de synergie des forces et des valeurs qui animent toujours la Fédération.

Vincent COTTINEAU
Président



6 Introduction

Une autre année se termine aujourd'hui, chargée de belles choses pour la communauté des Sourds. Avec la nouvelle équipe du Conseil National, la FNSF redémarre avec des nouvelles visions, des nouvelles énergies et des nouvelles perspectives.

Outre le travail dans la continuité de nos missions, la FNSF s'est investi dans l'amélioration de l'organisation et de la répartition des tâches. Des nouvelles têtes sont venues agrandir notre réseau et notre Fédération. C'est ainsi qu'en septembre 2016, nous avons réuni près de 40 personnes motivées et engagées pour la Fédération en travaillant main dans la main dans le Conseil National, les Secteurs et les Commissions.

Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons atteindre notre but : les droits et la protection des personnes Sourdes, et sa langue naturelle.

Le réseau de la Fédération ne se compose pas seulement des membres élus et des personnes travaillant pour les commissions de la FNSF. Les associations affiliées et la population Sourde devraient également participer à cette vie fédérale et au combat commun. C'est dans cette ligne de mire que pendant l'année 2016, la FNSF et les associations affiliées ont travaillé ensemble pour monter une délégation pour chaque région de France. Ce projet s'inscrit dans la perspective d'un rapprochement entre la Fédération et la population Sourde, en soudant un lien fort de confiance et de travail mutuel.

Outre ces travaux, comme vous le savez, les priorités nationales décrétées par les précédentes Assemblées Générales de la FNSF sont celles de l'Education et du Centre Relais Téléphonique. La FNSF, ses deux commissions et ses partenaires ont donc travaillé sans relâche, s'investissant à corps perdus pour obtenir le droit à l'accessibilité téléphonique et le droit à l'éducation bilingue. C'est ainsi que nous avons vu deux victoires historiques : l'inscription du CRT dans la loi numérique, et la valorisation du parcours scolaire bilingue dans le circulaire du PEJS.

Cependant, il faut garder en tête que la victoire n'est pas définitive, ni complète. Aujourd'hui, le travail de la FNSF, de son réseau et de la communauté des Sourds est de veiller à ce que ces objectifs soient appliqués comme il se doit.

Enfin, pour terminer au niveau international, le grand événement du Congrès mondiale 2019 approchant très vite, le nouveau Comité d'Organisation du Congrès WFD est sur le pied de guerre pour vous organiser l'un des meilleurs congrès de l'Histoire.

Ophélie HADDAD
Sandra RECOLLON
Julia PELHATE
Secrétaires



Conseil National	
Bureau Exécutif : Président : Vincent Cottineau Vice-présidente : Ronit Laquerrière-Leven Secrétaire : Julia Pelhate Secrétaire : Ophélie Haddad Secrétaire : Sandra Recollon Trésorier Général : Nicolas Evrard	Membres : Trésorier Adjoint : Nelly Guyot Responsable JSF : Maël Bin Responsable SSF : Nadia Boursin Conseillers : Wallès Kotra Jennifer Marcus Raphaëlle Bonvallet Nicolas Marguin

Commissions	
Centre Relais Téléphonique	Référent : Vincent COTTINEAU Anne MADEC Stéphane AMOSSE
Discrimination	Référente : Ophélie HADDAD Pascal MARCEAU
Education	Référente : Ronit LAQUERRIERE-LEVEN Delphine KHOLOUKHOEV
Etudiants	Référente : Ophélie HADDAD Martin DAYAN Laurène LOCTIN Brigitte GROS Charlotte BERTHIER Joëlle MALLET Audrey TAGUET
Finances	Référent : Nicolas EVRARD Quentin PELE Trésoriers JSF et SSF
JMS	Référent : Vincent COTTINEAU Aliza M'Sika Stéphane Ofroy Ludovic Ducasse
Média	Référent : Wallès KOTRA
Santé	Référent : Christian COUDOURET Josette BOUCHAUVEAU

8 Calendrier 2016

Date	Lieu	Thème	Forme	Représentant
JANVIER				
13	Paris	Ministère de la Culture - JT en LSF	Réunion	Annette Leven
27	Paris	Ministère de la Culture et Communication	Réunion	Annette Leven
29	Paris	Réunion Bureau Exécutif	Réunion	BE
30-31	Paris	Réunion Conseil National	Réunion	CN
FEVRIER				
5	Lille	Réunion Université Lille 3	Réunion	Jennifer Marcus
13	Toulouse	Conférence FNSF - Loi 2005	Conférence	Ophélie Haddad
MARS				
05	Paris	Jury à l'élection Miss et Mister Deaf	Invitation	Guillaume Szal le Borgne
AVRIL				
2-3	Paris	Réunion Bureau Exécutif	Réunion	BE
16	Brest	Conférence FNSF - Association Sourd de Brest	Conférence	Vincent Cottineau
25	Paris	Réunion Ciculaire PASS	Réunion	Ronit Laquerrière-Leven
MAI				
7	Reims	Conférence FNSF - Reims	Conférence	Claude Ramez et Jennifer Marcus
12	Paris	Réunion WFD à distance pour préparation WFD 2019	Réunion	Ronit Laquerrière-Leven
19	Paris	Conférence Nationale Handicap	Conférence	Ronit Laquerrière-Leven
19 - 22		Assemblée Générale EUD	AG	Vincent Cottineau Julia Pelhate
27	Paris	Réunion Conseil Nationale	Réunion	CN
28 - 29	Paris	Assemblée Générale FNSF	AG	CN et commissions
31	Paris	Réunion CSA - Chaines Sportives	Réunion	Ronit Leven-Laquerrière
31	Paris	Table ronde à l'INJS sur l'inclusion scolaire des enfants sourds	Invitation	Ronit Leven-Laquerrière Delphine Cantin
JUIN				
1	Paris	Lancement du projet BD - Santé	Réunion	Ronit Laquerrière-Leven
1	Paris	Réunion Bureau Exécutif à distance	Réunion	BE
11	Toulouse	Conférence sur l'AG FNSF	Conférence	Ophélie Haddad Julia Pelhate
24	Paris	Réunion Education Nationale - PASS	Réunion	Ronit Laquerrière-Leven Delphine Cantin

Date	Lieu	Thème	Forme	Représentant
JUIN				
27	Paris	Réunion avec MCI - WFD 2019	Réunion	Ronit Laquerrière-Leven
27	Paris	Réunion Centre Monuments Nationaux (CMN)	Réunion	Ronit Laquerrière-Leven Alexandre Daniel
30	Paris	Entretien avec Sign Events	Réunion	Jennifer Marcus
JUILLET				
05-08	Las Vegas	Deaf Nation Expo - Stand pour WFD 2019	Stand	Ophélie Haddad Sandra Recollon
28	Paris	Réunion avec direction chaine Eurosport	Réunion	Ronit Laquerrière-Leven
SEPTEMBRE				
3-4	Paris	Rassemblement Fédéral	Réunion	CN et commissions
10	Paris	Conférence FNSF - CSCS 44	Conférence	Nicolas Evrard
21	Paris	Réunion Comité d'Organisation WFD 2019	Réunion	Ronit Laquerrière-Leven Audrey Sangla Nicolas Van Lancker Stéphane Amossé Emmanuel Jacq Jennifer Marcus
OCTOBRE				
7 - 9	Paris	1ère Assises Nationales de l'Inclusion Professionnelle et de la Diversité	Assise	Vincent Cottineau, Ronit Laquerrière-Leven
8	Paris	12ème édition du festival Pariscience «J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd»	Invitation	Nelly Guyot
15	Paris	Hommage Guy Bouchaudeau	Invitation	Vincent Cottineau
28	Paris	25ème anniversaire AGCLSF	Invitation	Nelly Guyot
NOVEMBRE				
26	Bordeaux	Conférence - Hommage Paul Jouison	Invitation	Ophélie Haddad

Bienvenue à la nouvelle responsable Nadia Boursin ainsi les nouveaux participants au bureau qui sont Nadine Duplan et Sébastien Chartier.

Madame Josette Bouchaveau a beaucoup travaillé pour les Seniors Sourds de France. Cela fait presque 10 ans qu'elle est restée, depuis la création des Seniors Sourds de France. La responsable la remercie pour leur avoir apporté beaucoup de choses. Elle reste toujours comme conseillère.

L'année 2016 s'est bien déroulée. La nouvelle équipe de SSF a fait du bon travail et des échanges enrichissants.

Les réunions

La réunion générale a eu lieu le samedi 9 avril dans la matinée à Angers. Il y a eu pas mal d'associations affiliées qui sont venues, plus nombreuses par rapport à l'année dernière.

L'après-midi, le séminaire est porté sur le thème : « *Une urgence ? Envoyez un SMS au 114, comment ça marche ?* » avec l'intervention de Coudouret Christian.

Le lendemain, la matinée a été consacrée aux visites de la ville et du château à Angers. Il y a eu le banquet dans le château. Des seniors sourds ont été émerveillés.

Une association propose supprimer la carte de soutien pour SSF. Des associations affiliées ont voté pour cette proposition.

On a fait trois réunions à Paris.

Les participants

La conférence à Limoges du 30 avril, Josette est intervenue. Les thèmes étaient :

- *Qu'est-ce que c'est un Secteur Seniors Sourds de FNSF ?*
- *Y-a-t-il un secteur Séniors Sourds dans notre région ?*
- *Qu'est-ce que le Bien-être pour les Séniors Sourds ?*
- *Y-a-t-il des séjours pour les Séniors Sourds ?*
- *Qu'est-ce que c'est la Planète des Séniors Sourds ?*

Beaucoup de questions intéressantes ont été posées : la place des SSF au sein de la FNSF, son rôle et les droits des Seniors Sourds. Mais très peu de monde (environ 15 personnes).

INPES, UNISS, IDF ;

Réunion de l'EHPAD qui a eu lieu le samedi 2 décembre: Monsieur le Président de réseaux de Sourds et Santé a proposé aux responsables des associations de sourds, de se réunir pour un débat au sujet de l'EHPAD St François de sales, comment rassembler les sourds ? Et comment faire une demande d'admission ?

Et vouloir informer les jeunes sourds sur les nouveaux métiers de la sante qui leur sont accessibles, une formation d aide soignant est organisée à Lille, interprète en LSF

Assemblée générale de réseau santé à LILLE.

Josette Bouchaveau et Nadine Duplan y ont participés toute la journée.

Les activités

Du 28 décembre 2016 au 1er janvier 2017

- Séjour en croisière du réveillon sur la seine :

La croisière fluviale s'est très bien passée et le voyage a été très positif pour les seniors sourds de France (rythme plus régulier, ambiance bon enfant, séjour calme, visites culturelles en car). Dans le bateau, il y a l'accessibilité pour des personnes en difficultés.

Le programme de visites était tout à fait correct avec la présence du guide et de l'interprète.

Du 6 au 12 juin 2016

- Voyage découverte de la Bretagne à travers le Morbihan et le Finistère :

La Présidente de l'association des Sourds de Cornouaille nous a invités et nous avons rencontré des sourds bretons. Il y a eu une bonne ambiance. Les seniors sourds en ont été bien contents. Il y a eu de nombreuses visites, Locmariaquer avec ses mégalithes en complément du film de présentation en LSF, sous-titré en français et aussi un parcours de visite avec tablette tactile en LSF et en version française.

Dans l'ensemble, le séjour en Bretagne a été une période importante pour le bien-être culturel et moral des seniors. Il y a eu l'accompagnement du guide touristique tout au long du séjour qui a fait tout le travail d'organisation.

Nadia BOURSIN
Responsable SSF



Date	Lieu	Thème	Représentant
JANVIER			
1	Chorges	Séjour Réveillon à la montagne	N.Boursin J.Bouchauveau
2	Paris	Retour de Chorges	N.Boursin J.Bouchauveau
11	Paris	Obsèque de Jacqueline Poirrier	J.Bouchauveau
25	Limoges	Renseignements à l' agence Mossy	G.Mathieu
FEVRIER			
5	Paris	Réunion UNISS	J.Bouchauveau
20	Paris/	Réunion SSF	J.Bouchauveau
AVRIL			
8	Angers	Réunion SSF	J.Bouchauveau, G. Mathieu, N. Boursin
9 et 10	Angers	Réunion générale et banquet	J.Bouchauveau, N. Boursin
30	Limoges	Conférence FNSF - SSF	J. Bouchauveau, G. Mathieu
MAI			
25	Paris	Réunion UNISS	J. Bouchauveau
JUIN			
6 au 12	Bretagne	Séjour découverte en Bretagne	J. Bouchauveau et N. Boursin
24	Paris	Réunion SSF	Equipe SSF
OCTOBRE			
14	Paris	Réunion SSF	Equipe SSF
DECEMBRE			
2	Lille	Visite EPHAD à Lille	J. Bouchauveau et N. Duplan

Rapport des activités 2016

1 réunion à Paris (16- 17 juin 2016) et 2 réunions à distance (mars et mai 2016)

Samedi 9 Janvier 2016 : Conférence de JSF à Marseille

Invité par l'association Youth Deaf Marseille. Camille PETER, secrétaire adjointe et Jennifer MARCUS, responsable de JSF sont intervenues pour montrer nos objectifs et actions de JSF. Près de 40 personnes sont venues assister à notre conférence.

Samedi 16 & Dimanche 17 avril 2016 (matins) : Asso'Jeunes à Paris.

L'Asso'Jeunes a accueilli une vingtaine des représentants des associations et secteur Jeunes de la France. Le thème est abordé sur « *Deaf Economics* », intervenu par Stéphanie FLOUX et Marie BRESSON, secrétaire de JSF. Elles les initient les bases nécessaires et les enjeux à l'économie des Jeunes Sourds et/ou Secteur des jeunes.

Points à améliorer :

Prévoir de plan B en cas d'absence d'une intervenante

Rencontre des jeunes : deux fois par an

Samedi 16 avril 2016 (après-midi) : Réunion Générale de JSF à Paris

La Réunion Générale (RG) de JSF a présenté les rapports de JSF aux délégués des associations et secteurs Jeunes qui ont donné leur accord et les propositions. Jennifer MARCUS, responsable, Guillaume SZAL-LE BORGNE, trésorier et Wallès KOTRA, responsable média sortent du Bureau JSF. Les délégués ont également approuvé les deux nouveaux candidats : Alexandre DANIEL et Déborah PAUL au sein du conseil jeunes de JSF.

Point à améliorer :

Durée plus courte de la RG de JSF,

Information plus claire pour les candidats désirant de participer au CJ JSF

Cahier des charges des activités doivent être prête pour les prochaines candidatures d'organisation d'activités.

Samedi 18 juin 2016 : Party Vintage à Paris

L'équipe de JSF a organisé une soirée Party Vintage Deaf à Paris pour rassembler au maximum des jeunes de toute la France. C'est un réel succès car il y a plus de 450 personnes venues de toute la France et Europe. Ils ont joué le jeu avec leurs costumes vintage pour apporter une bonne ambiance durant toute la soirée.

Points à améliorer :

Créer un cahier des charges pour ce genre d'organisation

Juillet 2016 : Intervilles à Nantes

Avec la coopération du secteur : Viva de l'association de CSCS 44, élue lors de la RG JSF 2014. Les 15 équipes sont venues de toute la France, Ils ont pris le plaisir de jouer et rivaliser avec une bonne ambiance au soleil.

Point à améliorer :

Communication entre le référent de mission JSF et organisateur de la CO d'Intervilles.

Cahier de charge à développer

Du 8 au 17 Juillet 2016 : EUDY Camp Youth à Leskand, Suède

Les sept jeunes participants dont un membre de JSF ont fait le déplacement au camp pour les jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant pour thème : « *La Diversité dans La Minorité* ». Ce fut une expérience unique et enrichissante. Il y a eu plus de cent participants venus de toute l'Europe. Tous les jours, il y

avait des conférences, workshops, jeux, etc.

Points à améliorer :

Confusion du rôle JSF et le participant pour les jeunes participants.

Du 15 au 17 Juillet 2016 : Assemblée Générale d'EUDY à Leskand, Suède

L'Assemblée Générale d'EUDY a lieu à la fin du camp d'EUDY en présence de la déléguée de JSF : Camille PETER, secrétaire de JSF . Pendant les deux jours de l'AG, on a échangé, débattu pour l'avenir et l'intérêt d'EUDY.

Point à améliorer :

Deux délégués au lieu d'un seul, bien se préparer avant l'AG

Du 19 au 26 Juillet 2016 : EUDY Camp Junior à Aal, Norvège

Une semaine au camp pour les jeunes âgés de 13 à 17 ans ayant pour thème : « *La Diversité parmi nous* ». Les quatre participants et une animatrice ont pu participer à ce camp parmi les jeunes de l'Europe.

Point à améliorer :

L'organisation et communication entre les parents, animateur et le référent de JSF

Du 31 Aout au 3 Septembre 2016 : Formation de projet à Malte

Camille Peter, secrétaire et Déborah Paul, la trésorière se sont déplacés à Malte, pour la formation de projet organisée par EUDY. Durant 4 jours, elles ont pu se former sur le montage des projets et porter le dossier pour des subventions.

Point à améliorer :

Préparation de travail et plus claire sur les rôles

Du 6 au 8 Octobre 2016 : Assise Nationale de l'inclusion professionnelle et de la diversité.

La commission Discrimination a organisé les 1er assises à Paris. Le samedi 8 octobre 2016, Alexandre DANIEL, responsable média est intervenu à la conférence devant le public durant 20 minutes pour donner notre point de vue sur l'attente des jeunes et la prévention contre la discrimination.

Point à améliorer :

Des questionnaires pour les jeunes

Du 22 au 29 Octobre 2016 : Camp d'automne à Marines

JSF a organisé la 1ère colonie pour enfants sourds de 9 à 12 ans ayant pour thème : Monde Vert. Les 18 enfants ont pu participé à cette colonie accompagné par les animateurs. Ils ont été ravis pour leur première séjour.

Point à améliorer :

Créer le cahier de charge

JSF donne la charge aux association locaux

Samedi 19 Novembre 2016 : CURIO'S à Limoges

JSF a organisé une conférence « *Le réveil sourd* » par Simon ATTIA avec la collaboration du secteur : Deaf Green Bull de l'association La Maison des Sourds de la Haute-Vienne, élue lors de la RG JSF 2015. Près de 35 personnes sont venus assister à la conférence et au débat. Le soir, on a mangé des hamburgers avec la viande, spécialité du limousin et également un quizz avec pour thème la Culture Sourde, on s'est beaucoup amusé avec ce jeu.

Point à améliorer :

Diffusion de l'évènement au public à l'avance : idéalement 2 mois Créer le cahier de charges

Les 3 weekends du 1&2 Octobre, 5&6 Novembre et 3&4 Décembre

2016 : Session de formation à Paris :

JSF a organisé trois weekends de formation sur l'association de la loi 1901, intervenu par le formateur Vincent COTTINEAU et Marie BRESSON, chargée de mission. Il y a eu sept inscrits dont une représentante de JSF : Déborah PAUL.

Point à améliorer :

Trois weekends de formation se fera en une semaine de formation.

Equipe de la commission CRT

Stéphane Amossé, Vincent Cottineau (superviseur), Anne Madec, Laurent Guiraud

L'accessibilité téléphonique pour les appels généralistes répond à un besoin urgent pour une meilleure inclusion sociale et professionnelle des personnes Sourdes en France et dans les DOM-TOM. Il s'agirait des Centres Relais Téléphoniques, pérennes et fiables, mises en place par le Gouvernement. Ce chantier reste toujours une des priorités de la FNSF.

Réalisations

Dans la continuité du combat pour le droit au téléphone pour tous, l'équipe de la commission CRT s'est mobilisée toute l'année auprès des Pouvoirs Publics :

- Concertation et mobilisation avec les associations nationales (AFIDEO, AFILS, ALPC, ANPSA, BUCODES-SurdiFrance, FNAF, Fédération ANPEDA, FNSF, MDSF, UNISDA) pour sensibiliser les députés/sénateurs durant les débats législatifs
- Mobilisation avec certaines associations affiliées à la FNSF pour la rencontre de certains députés/sénateurs le vote de l'article 43 de la loi République Numérique qui comprend la mise en place d'un Centre de Relais Téléphonique Généraliste, accompagné d'un plan métier
- Participation à la promulgation de la loi République Numérique, l'article 43 est rédigé au numéro 105 de la loi du 10 octobre 2016.
- Support et participation à la rédaction des décrets encadrant l'article 105.
- Participation aux différents événements publiques dans le but de promouvoir le Centre de Relais Téléphonique.
- Extension de l'activité CRT en relation avec la Commission Santé de la FNSF par rapport au CNR114 : Inquiétudes de la baisse de la dotation de l'Etat, et, échanges pour un nouvel cahier de charges pour la prise en charge des appels visio.
- Elargissement des compétences de la Commission CRT pour militer auprès du gouvernement par rapport aux Services de Relation Client Sourd

Synthèse, bilan et perspectives

Après un vote à l'unanimité par les députés d'une première version du texte de la loi République Numérique où, en aucun cas, le Centre Relais Téléphonique n'y était inscrit, mais uniquement des dispositions par rapport aux services de relation client qui doivent être rendus accessibles. La FNSF s'est alors mobilisée en concertation avec les autres associations nationales dans le but de sensibiliser les sénateurs, qui vont aborder le thème lors de la seconde lecture au Sénat, l'importance d'un Centre de Relais Téléphonique.

Cette mobilisation fut un succès total parce que, grâce, en premier lieu, à Mme Létard qui avait

modifié les dispositions de l'article 43 au moment des travaux de la commission des lois. M. Frassa et Mme Gillot ont suivi en apportant des amendements complémentaires pour étendre l'article 43 aux DOM-TOM. C'est ce qui a provoqué le Gouvernement à changer sa position pour répondre également en faveur de la mise en place du Centre de Relais Téléphonique !

Or comme, à l'issue du vote au Sénat, la position de l'Assemblée Nationale différait de celle du Sénat : la procédure imposait donc le passage à la Commission Mixte Paritaire (la CMP). Celui-ci réunit 6 députés et 6 sénateurs pour revoir la loi République Numérique : rien n'a été modifié dans l'article 43.

Le projet de loi revient alors à l'Assemblée Nationale au mois de juillet 2016 pour une seconde lecture : approbation à l'unanimité, approbation à l'unanimité également lors de la seconde lecture au Sénat au mois de Septembre 2016.

La promulgation de la loi République Numérique dans le Journal Officiel a été faite le 8 Octobre 2016, date historique !

S'ensuit de cette promulgation, les travaux sur les décrets ont démarré : plusieurs acteurs, dont la FNSF, ont été convoqués pour recueillir les exigences, les positions, les contraintes dans le but d'obtenir un compromis. Une première version du décret officiel doit sortir avant la fin de l'année 2016. Sur lequel la FNSF y apportera une attention très particulière.

En parallèle des évènements parlementaires, la FNSF a été sollicitée pour de nombreux autres objectifs, notamment celle de promouvoir le Centre de Relais Téléphonique, et le soutien aux services de la relation client.

Notre combat n'est pas encore terminé, poursuivons toujours tous ensemble !

Communication externe

Ces communiqués ont été publiés sur le nouveau site web de la FNSF depuis l'été 2015, diffusés auprès de ses adhérents et donateurs via mailing List, ainsi que sur les réseaux sociaux, en particulier Facebook (groupe « FNSF – Commission Centre Relais Téléphonique » de Facebook, et aussi la page FNSF de Facebook). Ils sont tous en version LSF, et pour certains en version française (résumé le plus souvent).

- 2 février – Info de la commission CRT : Vote du projet de la loi République Numérique à l'Assemblée Nationale <https://vimeo.com/153591928>
- 16 mars – Relance de la pétition pour un Centre de Relais Généraliste
- 12 avril – Annonce de la commission CRT : participation à la table ronde du FFTélécoms
- 27 avril – Soutien au mouvement « Nuit debout » dans le cadre du CRT.
- 29 avril – Info de la commission CRT : Adoption du projet de la loi République Numérique au Sénat
- 3 mai – Communiqué du président de la FNSF pour rappeler le contexte et pour exprimer la joie aux 3 sénateurs qui ont re-rédigé l'article 43 : Mme Létard, M. Frassa et Mme Gillot
- 3 mai – Info de la commission CRT : Précision sur l'adoption au Sénat : 322 voix pour et 1 contre le projet de la loi République Numérique
- 30 juin – Info de la commission CRT : Adoption de l'article 43 dans son intégralité par la Commission Mixte Paritaire
- 20 juillet – Info de la commission CRT : Vote à l'unanimité de l'Assemblée Nationale de la loi République Numérique
- 28 juillet – Publication de la commission CRT : pause estivale
- 1er septembre – Publication de la commission CRT : reprise des activités
- 28 septembre – Info de la commission CRT : Vote à l'unanimité du Sénat de la loi République Numérique
- 9 octobre – Info de la commission CRT pour signaler la publication aux JO de la nouvelle loi République Numérique
- 10 octobre – Info de la commission CRT de la participation de la FNSF lors de la célébration de la promulgation de la loi du 8 octobre 2016
- 17 octobre – Vidéo de la commission CRT de l'intervention d'Anne Madec lors de la célébration de la promulgation de la loi du 8 octobre 2016 <https://vimeo.com/186333687>
- 25 octobre – Partage de la commission CRT pour signaler la participation des ministres français (Axelle Lemaire et Manuel Valls) à l'inauguration du CRT Canadien à Montréal.
- 26 octobre – Info de la commission CRT après une réunion à Bercy, il s'agissait d'un échange d'informations pour un futur décret

La page Facebook « FNSF – Commission Centre Relais Téléphonique » est également utilisée pour partager de nombreuses messages de mobilisations en provenance des autres associations nationales, notamment Aditus.

Des médias ont relayé nos revendications :

- Rue89 : <http://rue89.nouvelobs.com/2016/04/12/telephone-tous-meme-les-sourds-devra-payer-263739>

Nous avons également été sollicités par une journaliste des Echos Business par rapport à cet article (mais dont notre avis n'a pu être prise en compte dans les délais) : <http://business.lesechos.fr/directions-marketing/marketing/experience-client/0211304968547-vers-des-services-clients-enfin-accessibles-aux-sourds-et-malentendants-300193.php>

Une mise à jour de la présentation des missions et activités de la Commission CRT est en cours pour le site web de la FNSF. Au sommaire : contexte, objectifs, méthodes de travail, composition de l'équipe : <http://www.fnsf.org/nos-actions/commission-crt/>

Abréviations (ordre alphabétique mis en forme et nouveaux ajouts)

CIH : Comité Interministériel du Handicap
 CNCPH : Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées
 CNH : Conférence Nationale du Handicap
 COPIL : Comité de Pilotage
 CRT : Centre Relais Téléphonique
 DGCS : Direction Générale de la Cohésion Sociale
 FFT : Fédération Française des Télécoms

Associations

Association ADITUS : ADITUS = Accessibilité en Latin.
 Promotion, conception et développement d'outils et de modèles d'accessibilité
 AFIDEO : Association Française pour l'Information et la Défense des sourds s'Exprimant Oralement
 AFILS : Association Française des Interprètes et traducteurs en Langue des Signes
 ALPC : Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée
 Fédération ANPEDA : Fédération Association Nationale des Parents d'Enfants Déficlients Auditifs
 ANPSA : Association Nationale pour les Personnes SourdAveugles
 BUCODES-SurdiFrance : Union des associations de personnes malentendantes et devenues-sourdes
 FNAF : Fédération Nationale des Aphasiques de France
 MDSF : Mouvement des Sourds de France
 UNISDA : Union Nationale pour l'Insertion Sociale du Déficlient Auditif

Références et liens

- Plateforme web pour une République numérique
<https://www.republique-numerique.fr/>
- Contributions de la FNSF sur cette plateforme
<https://www.republique-numerique.fr/profile/federationnationaledeessourdsdefrance>
- Travaux du Projet de loi pour une République numérique à l'Assemblée Nationale sous le texte n°3318 (dossier législatif)
http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/republique_numerique.asp
- Travaux du Projet de loi pour une République numérique au Sénat
https://www.senat.fr/espace_presse/actualites/201603/projet_de_loi_pour_une_republique_numerique.html
- Texte de l'article 105 de la loi pour une République numérique « Accès des personnes handicapées aux services téléphoniques »
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/10/7/ECFI1524250L/jo#JORFARTI000033203472>
- Dossier du Gouvernement « Loi pour une République numérique »
<http://www.economie.gouv.fr/republique-numerique>

Date	Lieu	Thème	Représentant
FEVRIER			
2	Skype	Réunion pour préparation intervention Ophélie Haddad à Toulouse	Equipe CRT
MARS			
3	Skype	Réunion équipe	Equipe CRT
14	Paris	Audition de la commission des lois du Sénat	Anne Madec
AVRIL			
12	Paris	Participation à la table ronde FFTélécoms	Anne Madec
20	Skype	Réunion équipe CRT	Equipe CRT
28	Paris	Réunion FEVAD	Anne Madec et Stéphane Amossé
28	Paris	Suivi en direct au Sénat du débat autour de l'article 43 de la loi République Numérique	Anne Madec
MAI			
20	Paris	Jury de sélection des projets déposés au FFTélécoms	Anne Madec
31	Paris	Soirée de la remise des prix FFTélécoms	Anne Madec
SEPTEMBRE			
3 et 4	Paris	Séminaire FNSF	Anne Madec et Stéphane Amossé
15	Skype	Réunion équipe	Equipe CRT
Fin	Mail	Premiers contacts avec Sourdline	Equipe CRT
OCTOBRE			
10	Paris	Célébration de la promulgation de la loi République Numérique	Anne Madec
24	Paris	Réunion CNR114	Anne Madec
26	Paris	Réunion Ministère de l'économie et des finances pour des premiers échanges sur un futur décret	Anne Madec
NOVEMBRE			
18	Paris	Réunion CNR114	Anne Madec

Anne MADEC
Stéphane AMOSSE



L'année 2016 est une année très enrichissante pour la commission « discrimination » après une très longue de travaux et de préparation, notamment, depuis la création de la commission. La commission souhaite au bienvenue Roméo Hatchi.

Rapport « préconisations et diagnostic »

Après avoir créé un comité de réflexion, les experts de différents horizons ont participé une série de réunions et ont élaboré le rapport de 100 pages pendant 2 ans, nous officialise la publication le 6 Octobre 2016 lors de l'ouverture des Assises. Ce rapport est accessible dans le site de fnsf.org avec la traduction en langue des signes.

Le premier impact de cette publication est d'attirer à l'attention des hommes politiques et les dirigeants des associations. Cela a permis de développer le réseau, de reconnaître les actions de la commission de discriminations et de FNSF.

Ce rapport est un outil pour tout le monde compris les dirigeants des associations locales ou départementales. Si quelqu'un a besoin de revendiquer quelque chose ou de trouver des ressources, le rapport contient des analyses, des statistiques et des propositions.

Elaboration avec le défenseur des droits

Grâce à la publication du rapport, la commission a pu s'approcher au défenseur des droits. Nous sommes rencontrés 4 fois Mr Gohet dont deux fois à la réunion avec l'équipe. Nous avons discuté sur plusieurs axes. Le défenseur des droits a programmé pour publier des recommandations à l'année 2017. Cette recommandation sera utile pour la suite à la direction au gouvernement et à l'assemblée nationale.

Nous demandons deux points auprès de défenseurs des droits :

- Accessibilité des informations pour connaître ses droits sur les discriminations (textes facile à lire et la traduction en langue des signes).
- Accessibilité à l'accès aux juristes.

En ce moment-là, il nous semble que le défenseur des droits est prêt de s'investir pour l'accessibilité des informations. Pour l'accessibilité à l'accès aux juristes, le défenseur des droits est restreint et il préfère faire une étude sur ce sujet.

Lors des assises nationales, le défenseur des droits annonce qu'il fera une préconisation auprès des juristes locales sans détailler le contenu. Nous connaissons probablement l'année 2017.

Assises nationales de l'inclusion professionnelle et de la diversité

C'est un immense de l'événement. FNSF organise, avec deux partenaires CADIS et GESTES DIM Ile de France, les assises nationales de l'inclusion professionnelle et de la diversité, sourds et entendants au travail.

Pour la première fois, ces Assises ont permis aux participants de différents horizons de se réunir afin de dresser un état des lieux de l'intégration professionnelle des salariés sourds. L'enjeu à moyen terme est de proposer de nouvelles formes de communication et d'organisation dans les entreprises

où sont embauchés des sourds. L'objectif final étant de redonner confiance aux entreprises, d'améliorer les outils des professionnels de l'accessibilité, et de perfectionner l'accompagnement pour faciliter l'inclusion des sourds dans les entreprises.

Participation

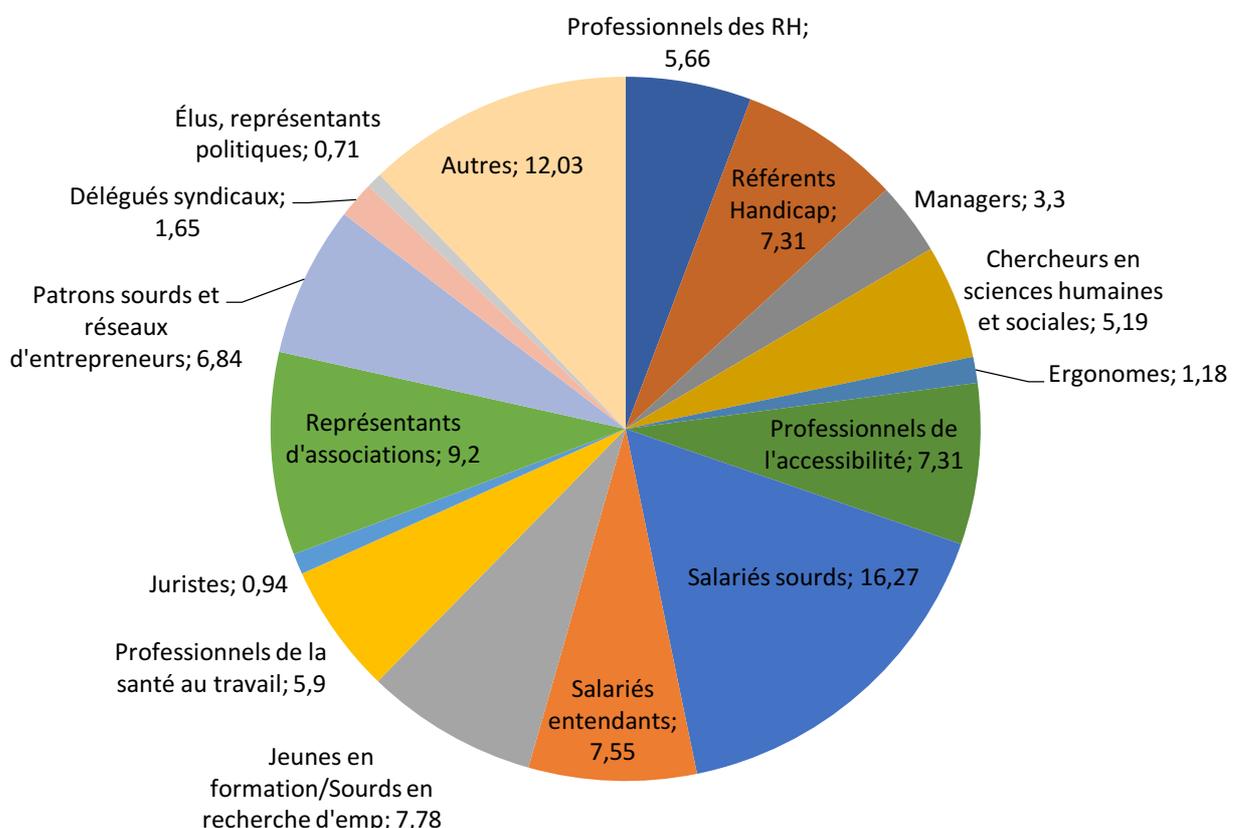
Environ 450 personnes ont participé à au moins une journée des Assises. La grande majorité des inscrits se sont inscrits pour 2 ou 3j. L'amphithéâtre de l'EHESS était plein à craquer.

Diversité des profils

Un des trois enjeux importants, fixé d'ailleurs par le comité de l'organisation depuis le début, a été de réunir la plus grande diversité de profils de participants. C'est ainsi que chercheurs, professionnels de l'emploi, entreprises, consultants en accessibilité, entendants et sourds se sont réunis. Notre objectif a été largement atteint.

Et plus encore, entreprises, chercheurs comme militants associatif, sourds comme entendants, sourds signants comme sourds oralistes ont trouvé satisfaction, intérêt et originalité à ces Assises

Le comité d'organisation est étonné et ravi de constater qu'un grand nombre de patrons et d'entrepreneurs sourds ont participé aux Assises. Les deux interprètes, présents en permanence et les divers outils de communication ont été mis à leur disposition pour favoriser leurs rencontres entre tous les différents profils de participants hors des conférences. Tout le monde a pu débattre ensemble et surtout échanger des cartes de visites. C'est un immense succès ! Cela répond parfaitement au deuxième objectif, à savoir créer des dynamiques de collaboration et création de réseaux.



Graphique : profils des participants (en %)

Quelques effets des Assises

La rencontre et la diversité

Les assises ont permis la rencontre de sourds et non-sourds, des sourds signants et des sourds oralistes, des chercheurs, des militants associatifs, des acteurs de l'emploi et de l'économie...

Ont eu lieu, à la tribune mais tout autant dans les moments informels : échanges d'expériences, mise en commun de pratiques, mise en évidence des zones d'évolutions législatives, préparation des mobilisations à venir, listes d'usages à préconiser.

A souligner :

- des rencontres peu fréquentes entre les sourds signants, et les sourds oralistes, notamment grâce à la présence des interprètes lors des temps de pause.
- des moments de rencontres fabuleux entre des responsables de ressources humaines, des sourds signants, des sourds oralistes, des parents, des entrepreneurs, moments chargés en émotion entre ces mondes qui ne se rencontrent rarement, moments studieux et concentrés également quand il s'agissait de trouver des solutions à une situation problématique exprimée par l'un ou l'autre des acteurs présents.

Impact sur les pratiques : Plusieurs salariés sourds, professionnels rh, ou de l'insertion nous ont fait des retours sur l'apport des Assises. D'autres nous ont contactés par la suite pour des mises en relations. Par exemple : un salarié d'un service d'accompagnement à l'insertion professionnelle pour les sourds nous a rapporté qu'en interne, les Assises étaient devenues le « point de référence » de leur service.

Le défenseur des droits eu toute son attention retenue par la question des métiers « interdits » aux sourds. Il a affirmé que ce sujet était à mettre au travail d'urgence. La FNSF a déclaré, aux vues des échanges sur les réseaux sociaux, que, si les Assises ont permis de mieux faire comprendre au défenseur des Droits les problématiques spécifiques des sourds, elles ont également permis aux sourds de mieux comprendre le rôle et les procédures d'interpellation du Défenseur des droits. Les dépôts de plainte devraient augmenter dans les mois à venir.

Rdv est également pris avec les entreprises fournisseuses d'accessibilité et le défenseur des Droits pour que celle-ci se mettent en accessibilité envers le public sourd !

Motivation des professionnels sourds : grâce aux points rencontres notamment, les professionnels sourds se sont rencontrés. Métiers de la santé, du numérique, entrepreneurs ou dirigeants sourds, ils ont échangés leur carte de visite et ont annoncé vouloir avancer ensemble. Nous connaissons l'ampleur de ces impacts d'ici à plusieurs mois.

Communauté des scientifiques – Les recherches autour des sourds ont tendances à s'inscrire dans la catégorie Santé. Les Assises ont contribué à cette prise de conscience primordiale : les recherches sur les sourds et sur l'inclusion des sourds dans la société entendante, ont aussi, et parfois bien plus, à voir avec les recherches en science sociales.

Émergences de nouveaux métiers de traductions, médiateurs, journalistes sourds... Les Assises ont permis de mettre en lumière certains métiers émergents, jusque là peu connus pour les participants. Avec l'arrivée de ces métiers, de nouvelles collaborations semblent voir le jour.

Les associations : plusieurs association nous ont contacté suite aux Assises pour les aider à organiser des événements autour des sourds et du travail. Nous souhaitons pouvoir leur trans-

mettre notre expérience et capitaliser les savoir-faire. Mais nous souhaitons également que chacun s'autonomise dans ces projets.

Rectorat de Paris : pour l'anecdote, un professeur professeur de mathématique sourd - suspendu depuis plusieurs mois et dans l'attente d'un poste – a reçu avec surprise une convocation du rectorat, le lundi suivant les Assises. Lors du RDV, l'inspecteur a tenu à l'informer qu'il avait participé aux Assises la semaine d'avant. Ce professionnel sourd a reçu une mutation pour enseigner en classe préparatoire. Les Assises ont-elles permis d'accélérer les choses ou de remettre les compétences à leur juste place ? Cette situation n'est pas anodine quand on sait que jusqu'à peu, les sourds ne pouvaient pas enseigner dans l'éducation nationale. Encore très récemment, une professeure sourde, venant d'obtenir son CAPES de Lettres a été jugées inapte. Cliquez-ici pour plus d'information.

Rencontres des hauts fonctionnaires

Pascal Marceau a pu rencontrer des personnalités de hauts fonctionnaires dont la directrice de FIPHFP, l'ancienne présidente de FIPHFP, les conseillers de la cour de cassation, les chercheurs pour évoquer la situation des sourds dans le travail. D'une remarque intéressante, ils découvrent les deux différentes notions « l'intégration » et « l'inclusion ». La commission répète que les cours en langue des signes sont considérés comme l'accessibilité pour les entreprises car cela permet de communiquer entre les collègues sourds et entendants. De plus, la commission a attiré à l'attention que la discrimination de linguistique n'est pas reconnue par la loi française. Ils s'intéressent à continuer à travailler avec nous. Il a assisté à un colloque national organisé par le Défenseur des droits pour la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées : quels droits nouveaux ? Pascal souhaite à attirer à l'attention à propos « droits nouveaux » pour éviter la mauvaise interprétation. La convention internationale permet offrir aux sourds de trouver l'égalité comme les autres mais elle n'offre pas les droits supplémentaires par rapport aux autres.

Pascal MARCEAU



Rappel Commission Education 2014

Depuis juin 2014, la FNSF assiste régulièrement à des groupes de travail avec le ministère de l'éducation nationale (DGCS) s'appuyant sur un projet linguistique distinct (LSF uniquement) et autour d'un programme d'enseignement de qualité, à savoir un parcours de scolarisation en LSF de la maternelle à l'Université.

Rappel Commission Education 2015

Réécriture de la circulaire PASS durant l'année 2015, Deux parcours clairement définies sont proposées par le ministère de l'éducation nationale : parcours LSF pour le choix bilingue et parcours français oral pour le choix du français avec LPC.

Groupe de travail avec l'IGEN et IGAS portant l'évaluation sur les projets linguistiques des jeunes sourds.

Réécriture du circulaire PASS appelé maintenant « PEJS » (Parcours d'Education des Jeunes Sourds »

Le projet de circulaire sur la scolarisation des jeunes sourds a été finalisé 22 décembre 2016. Sa publication au Bulletin Officiel est prévue pour février 2017. Le PEJS abroge et remplace le PASS.

Deux parcours sont clairement définies sont par le ministère de l'éducation nationale : parcours LSF pour le choix bilingue et parcours français oral pour le choix du Français avec la LPC.

Analyse et avis de la FNSF :

Nous sommes satisfaits sur certains points et non sur d'autres points.

Points satisfaisants :

- Mention de l'enseignement EN LSF. Depuis des années la LSF est perçue comme une langue optionnelle à enseigner or le plus important c'est la langue de l'enseignement, de l'interaction, de l'expression et de la compréhension sur tout le savoir que l'enfant a droit.
- L'objectif pédagogique prioritaire du PEJS est, comme pour tous les élèves, de travailler l'ensemble des compétences du socle commun de connaissance, de compétences et de culture tout en permettant de renforcer un apprentissage du français, écrit et/ou oral dans le cadre du parcours linguistique choisi, en référence aux programmes.
- Information du Ministère de l'Education Nationale qui prévient les parents que l'intégration est un facteur d'isolement et d'appauvrissement de langue de l'enfant.
- Définition plus claire du bilinguisme et les conditions d'applications, notamment la maîtrise exigée de la LSF par le personnel enseignant.

Points en suspens :

- Manque de ressources pédagogiques pour cet enseignement en LSF qu'il convient de les créer et les développer rapidement.
- La LSF n'est toujours pas reconnue en tant que langue L1, mais en tant que langue L2.

- Aucune mention du nombre d'heures d'enseignement de la LSF. Cela pourrait faire penser que cet enseignement est facultatif. Or, dans le choix du bilinguisme, cet enseignement est primordial dans la construction du langage de l'enfant Sourd.
- Les parents ont toutefois toujours le libre choix de l'enseignement selon la loi du 11 février 2005, mais ils seront prévenus. La FNSF reste vigilante en ce qui concerne les orientations par la CDAPH qui ne doit pas interférer dans le choix des parents.
- La FNSF reste sur sa position contre à la possibilité de scolarisation dans des Unités d'Enseignements, car elle relève d'un décret n°2009-378 du 2 avril 2009 de scolarisation des enfants, adolescents, et jeunes adultes handicapés. Nous avons toujours dit que les jeunes Sourds ont un handicap particulier avec les besoins particuliers qu'il ne faut pas mettre tous dans le même sac. Et ce décret est en contradiction avec la loi du 8 juillet 2013 de la refondation de l'école de la République qui précise que les enfants handicapés qui ont une spécificité linguistique doivent être regroupés.
- Aucune mention concernant le développement de la formation pour le personnel enseignant Sourd.
- Réserves sur la coopération et à l'intervention du secteur médico-social. Elle souhaite rappeler aux rectrices, aux recteurs que les interventions médico-sociales ne doivent en aucun cas perturber le parcours scolaire, l'emploi du temps scolaire de l'enfant Sourd. C'est le principe de la loi du 8 juillet 2013 : une école de la République pour tous !

La FNSF va sur les années à venir veiller à la bonne application de ce texte. Nous souhaitons recueillir des constats pour établir un rapport de diagnostic et de préconisations. »

Rapport IGEN-IGAS

La FNSF a pris l'initiative de rédiger un courrier au Ministère de l'Education Nationale ainsi qu'au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, cosigné avec l'Association Nationale de Parents d'Enfants Sourds, Deux Langues pour une Education – Politique Bilingue, Association Française des Interprètes et traducteurs en Langue des Signes, Association Francophone des Formateurs et Enseignants de/en Langues des Signes, pour manifester le profond désaccord avec le rapport IGAS-IGEN n°2016-017 « Les conditions de mise en œuvre des projets linguistiques des jeunes sourds et la qualité de leur parcours »

La FNSF n'approuve ce rapport ni sur la forme ni sur le fond. En effet, tous les acteurs de l'éducation des jeunes sourds n'ont pas été entendus ou leurs propos ont été minimisés. En outre, ce rapport comporte de nombreuses erreurs, paradoxes, et incohérences. Malgré cela, les rédacteurs de ce rapport font des préconisations qui ne tiennent aucun compte des dispositifs bilingues qui existent depuis 30 ans, tels ceux de Toulouse ou Poitiers.

Ces préconisations ne respectent pas les textes législatifs français, européens et internationaux dont voici quelques extraits :

Art. L. 112-2-2 de la loi du 11 février 2005 : « *Dans l'éducation et le parcours scolaire des jeunes sourds, la liberté de choix entre une communication bilingue, langue des signes et langue française, et une*

communication en langue française est de droit. Un décret en Conseil d'Etat fixe, d'une part, les conditions d'exercice de ce choix pour les jeunes sourds et leurs familles, d'autre part, les dispositions à prendre par les établissements et services où est assurée l'éducation des jeunes sourds pour garantir l'application de ce choix.»

Art.89 de la loi 2013-595 du 8 juillet 2013 Refondation de l'école de la République : « *Les projets linguistiques des élèves sourds et de leurs familles seront pris en compte. Les élèves sourds auront accès à un parcours scolaire en communication bilingue (enseignement en langue des signes et langue française) ou en communication en langue française (enseignement en français oral avec langage parlé complété et français écrit). Pour cela, des dispositifs adaptés à cette scolarisation seront développés par le regroupement des élèves dans une même classe ou la mutualisation des moyens nécessaires dans un même établissement à l'échelle académique.»*

Convention Internationale relative des Droits des Personnes Handicapées décrétée le 1er avril 2010 :

- **Article 9.2 e)** Mettre à disposition des formes d'aides humaine ou animalière et les services de médiateurs, notamment de guides, de lecteurs, et d'interprètes professionnels en langue des signes, afin de faciliter l'accès des bâtiments et des autres installations ouverts au public
- **Article 21 e)** Reconnaissent et favorisent l'utilisation des langues des signes.
- **Article 24. 3.b)** Facilitent l'apprentissage de la langue des signes et la promotion de l'identité linguistique des personnes sourdes;
- **Article 30. 4.** Les personnes handicapées ont droit, sur la base de l'égalité avec les autres, à la reconnaissance et au soutien de leur identité culturelle et linguistique spécifique, y compris les langues des signes et la culture des sourds.

Un tel rapport officiel ne peut aller ainsi à l'encontre de ces textes en voulant obliger les enfants sourds à pratiquer une bi-modalité linguistique qui n'a pas été leur choix.

Nous allons donc entrer dans une négociation avec les Ministères concernés pour obtenir des réponses concrètes, et établir un contre-rapport indiquant tous les erreurs, paradoxes, et incohérences pour 2017 et 2018.



Delphine KHOLOUKHOEV

Rappel :

Equipe jusqu'au 5 novembre 2016 : Martin Dayan, Charlotte Berthier, Laurene Loctin, Brigitte Gros, Joelle Malet .

Equipe après le 5 novembre 2016 : Charlotte Berthier, Laurene Loctin, Audrey Taguet, Olivier Ah-fa et Clémentine Belot

RÉALISATIONS

La commission étudiante a eu pour cette année 2016 comme objectif de se faire connaître du public par l'intermédiaire des réseaux sociaux, de plusieurs soirées bar philos organisés, de plusieurs conférences et l'organisation du Summer Break. Elle a aussi cherché à bâtir un réseau solide de contacts pour être efficacement entourée dans ses combats tels que la MIE (Maison des initiatives étudiantes) , la Fedeeh (Fédération Étudiante pour une Dynamique Études et Emploi avec un Handicap), les bibliothèques de Paris, CIDJ (Centres d'Informations et de Documentation Jeunesse).

Notre plus grande réussite de cette année a été le Summer Break (camping d'été) qui a représenté un véritable challenge pour nous du point de vue de l'organisation. Cependant les résultats ont dépassé nos espérances, puisque cela a été le départ d'une volonté collective d'un groupe de jeunes de créer une association étudiante en Ile de France. Pour nous cela nous a permis de cerner les attentes des étudiantes sourds et nous avons eu des informations considérables sur les obstacles rencontrés et les appréhensions des étudiants d'aujourd'hui. Les objectifs de témoignages et de recueil d'informations ont été remplis.

SYNTHÈSE, BILAN ET PERSPECTIVES

Nous avons eu une année riche en activités qui nous ont fait connaître du public, nous avons appris énormément dans la gestion des activités et des évènements notamment dans l'organisation du Summer Break. De plus notre communication avec la FNSF s'est beaucoup améliorée avec la création du référent ce qui a contribué à faciliter l'avancée de notre travail. Cependant la réunion fédérale de Septembre nous a fait prendre conscience que nous devons plus nous préoccuper de faire avancer les droits des étudiants, ce sera donc notre priorité pour l'année 2017 avec la création du sondage et du manuel du guide.

Le sondage nous permettra d'une part d'avoir une visibilité claire sur la situation actuelle et des chiffres sur les moyens d'accessibilité mis en place et il pourra nous servir ensuite comme preuves empiriques que la politique d'accessibilité mise en place actuellement est largement déficiente. Le manuel sera un guide spécifique pour les étudiants en ce qui concerne leurs droits et leurs financements possibles. Nous souhaitons en faire un guide non seulement pour rassurer « armer » l'étudiant sourd dans son parcours mais aussi à la destination du service handicap des établissements leur faire prendre conscience de la nécessité à mettre en place un bon accueil en termes d'accessibilité pour les étudiants sourds.

Charlotte BERTHIER



Date	Lieu	Thème	Représentant
JANVIER			
9	Paris	Soirée bar : organisation de débats.	Equipe CE
10	Paris	Réunion d'équipe	Equipe CE
28	Paris	Réunion avec la commission discriminations pour les assises nationales	Equipe CE
FEVRIER			
16	Paris	Rencontre avec la feedeh : rencontre nationale des étudiants	Equipe CE
MARS			
5	Paris	Conférence de Timothy Rowies représentant d'EUDY	Equipe CE
7	Paris	Réunion d'équipe	Equipe CE
AVRIL			
11	Paris	Conférence « Handi'jeunes » par la CIDJ	Equipe CE
16	Paris	Bar philo quizz	Equipe CE
30	Paris	Conférence de personnes sourdes venant de Hong Kong	Equipe CE
MAI			
4	Paris	Rencontre avec la Feedeh	Equipe CE
7	Paris	Journée de l'Europe : sensibilisation Erasmus.	Equipe CE
28	Paris	Stand au Labsens + réunion d'équipe	Equipe CE
JUILLET			
1-5	Lac de Salagou	Summer Break (camping d'été pour les étudiants)	Equipe CE
SEPTEMBRE			
3 et 4	Paris	Séminaire FNSF	Equipe CE
OCTOBRE			
8	Paris	Participation de la CE aux conférences des assises nationales de l'inclusion professionnelle.	Equipe CE
8	Paris	Bar quizz au grand train	Equipe CE
NOVEMBRE			
5	Paris	Réunion d'information	Equipe CE
26	Paris	Réunion d'équipe avec les nouveaux membres de la CE	Equipe CE
DECEMBRE			
1	Paris	Table ronde organisée en partenariat avec les bibliothèques de Paris	Equipe CE
16	Paris	Réunion d'équipe	Equipe CE

Crée en 2014, la commission Finance a pour mission d'analyser sur la gestion des finances de la Fédération et d'élaborer des stratégies permettant la stabilité et la pérennité de la trésorerie de la Fédération.

Sous la supervision du Trésorier Général du FNSF, l'équipe de la commission Finance est composé d'un trésorier adjoint du FNSF, des trésoriers des secteurs et de deux participants.

Durant l'année 2016, cette commission a réalisé des travaux autour des trois thématiques suivantes :

- La gestion de la comptabilité des secteurs.
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement de la Fédération.
- La gestion des données des donateurs.
- Le développement des outils de collecte des fonds.

La gestion de la comptabilité des secteurs :

Du fait de renouvellement quasi permanent des bureaux des secteurs, la qualité de gestion de la comptabilité se fait sentir. Des confusions et des manquements ont été constatés. La commission Finance a mis en place fin 2016 un système de tutorat pour les nouveaux trésoriers des secteurs, notamment ceux du secteur JSF, avec des outils excel.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement de la Fédération :

Les efforts sur les dépenses de fonctionnement de la Fédération menés depuis 2015 par la commission Finance commencent à porter ses fruits. En effet, la réduction des postes de dépenses jugés anormalement élevés et la modification de pourcentage de renversement de la cotisation des affiliations aux secteurs ont permis à la Fédération de faire des économies de manière significative et de rester à l'équilibre.

De plus, la Fédération a pu voir durant l'année 2016 son nombre des donateurs et d'affiliations s'accroître de façon assez considérable : + 25 % pour les donations et + 15 % pour les affiliations. Ce qui permet d'obtenir un excédent confortable.

Même si le palier des 350 donateurs n'est pas encore atteint, la commission Finance commence à réfléchir sur le réinvestissement dans la masse salariale conformément aux objectifs quadriennaux de la FNSF.

La gestion des données des donateurs :

En raison de l'accroissement du nombre des donateurs, des difficultés de gestion des données ont été apparus, notamment lors de traitement des reçus fiscaux. Le tableau des donateurs était en effet inexploitable. La modalité de gestion des données des donateurs a donc été revue dans toute sa globalité en 2016 : un nouveau tableau a été mis en place afin de faciliter les suivis et surtout de permettre un publipostage de façon automatique.

Le développement des outils de collecte des fonds :

En 2015, la commission Finance a entamé une réflexion sur la stratégie de collecte des fonds pour compléter les donations et pour compenser la baisse des subventions. Plusieurs solutions ont été

31 Commission Finance

proposées : partenariat, parrainage et mécénat.

En 2016, la commission Finance a décidé de se consacrer dans un premier temps au mécénat d'entreprise puisque le mécénat présente plusieurs avantages : il est déductible des impôts sur les sociétés et possibilité de réaliser un mécénat de compétence.

En termes d'outils de collecte des fonds, au lieu de réaliser un dossier classique, lourd et ennuyeux, la commission Finance a préféré mettre en place une plaquette qui synthétise le rôle, les objectifs et les actions de la FNSF. La plaquette est actuellement en cours de création et devra être diffusée en 2017.

Nicolas EVRARD
Quentin PELE



32 Commission JMS

Cette année la Journée Mondiale des Sourds 2016, a été confié à une équipe . Je tiens donc tout d'abord à remercier tous les participants qui ont permis de réaliser en un laps de temps un travail époustouflant.

Nous traiterons ce bilan sous 3 points : la communication en amont, le déroulement de la semaine précédant la JMS et enfin la JMS 2016.

La communication en amont c'est limité à une page Facebook. Il est évident que la communication n'était pas assez agressive car elle n'a pas été diffusé assez en amont afin de préparer le public. Nous espérons donc pour l'année prochaine une communication recouvrant tous support cad : Réseaux sociaux, site internet, tract, vidéo. Et surtout de commencer la communication dès janvier.

La semaine (du 19 au 23 septembre 2016) précédant la JMS, des conférences ont eu lieu dans différent lieux. 50 personnes par jour y ont participé au lieu de 200. Afin d'attirer plus de public l'année prochaine d'autres activités plus attractives, sensibilisant plus de public devront être réfléchi.

La Journée Mondiale des Sourds (24 septembre 2016) : L'accueil du publique s'est fait à 11h., place Saint Sulpice

Si l'accueil se fait plus tôt, nous pourrons proposer plus d'animation afin de dynamiser la journée. La réalisation de partenariat rendra l'événement plus participatif et ainsi mobilisera les associations affiliées à la FNSF.

L'élaboration de l'équipe en septembre c'est à dire juste avant la JMS 2017 n'est pas efficient. Nous avons manqué de bénévoles. Il est idéal de recruter les bénévoles en avance afin qu'ils puissent s'organiser.

L'appel à un interprète diplômé est important afin que le discours puisse être compris de tous.

Le choix du parcours est une étape importante. Il détermine l'impact souhaité et le public visé. Nous pensons que les quartiers populaires, animés sont plus adaptés que les quartiers résidentiels.

Il est aussi plus adapté de choisir un endroit, type place, spacieux pour la fin de la marche afin que les participants peuvent échanger plus longtemps.

Aliza M'Sika



Des chiffres



-> **83 000** pages vues sur le site FNSF dont **21 500** visiteurs uniques et seulement les **17 000** visiteurs français.



-> **5** newsletter officiel envoyés depuis le mars 2015, destiné aux **1920** abonnés au décembre 2017.



-> **10 800** « J'aime »

Dans le monde



Classement des visites par pays

1. France	77,29%
2. USA	6,29%
3. Russie	3,03%

En France



Classement des visites par région

1. Ile de France	43,22%
2. Auvergne -Rhône-Alpes	10,71%
3. Nouvelle Aquitaine	5,76%

Avec le formulaire dans le site, il a été reçu par plus de 400 messages laissés par an ainsi que 30 nouveaux membres de l'association affiliée qui privilégient le numérique.

Plus d'une vingtaine de personne ont souscrit leur donation via la page de donation depuis janvier 2016.

34 Commission Média

Page Facebook 



Début janvier 2016 il y a eu 8 259 de likes dans notre page Facebook et à la fin de l'année, on a dépassé les 10 000 !

La JMS avec un clip de 2 minutes, qui relate la marche et l'événement, cette vidéo a été très suivie par les internautes.

Communication lors des Assises Nationales auquel on a réalisé 3 vidéos pour ces 3 jours. Cet événement a peut-être été moins suivi mais cela a fait l'objet d'une grande première sur Twitter grâce à l'équipe (Gilles Hachani et Julie Clicq).

Conclusion

Nous avons conscience qu'il faut plus d'informations auprès de nos associations affiliées, donateurs et public, on souhaite renforcer l'équipe afin de mieux passer la communication à travers tout le monde. De faire mieux connaître la Fédération mais aussi montrer nos actions, nous insistons sur la transparence des informations.

L'année 2016, pour la commission santé, n'a pas été très active, du fait du nombre restreint de personnes volontaires et disponibles. En attendant une nouvelle équipe plus dynamique et des missions plus précises, nous avons continué à assurer nos présences aux réunions régulières et à celles ayant trait à la Santé des personnes Sourdes.

Comme chaque année, la commission santé s'investit pour l'UNISS (Unité d'Informations et de Soins des Sourds), pour favoriser les pôles d'accueil et de soins des personnes Sourdes. Les réunions organisées par l'UNISS ont pour objet de rencontres et d'échanges entre intervenants sociaux auprès du public Sourd en LSF.

Malgré un problème de salle et des travaux, la réunion du 5 février 2016, dans l'un des couloirs du bâtiment de l'UNISS, a permis un échange enrichissant de plusieurs associations et institutions (dont Gémeaux 77, CPSAS, entre autres). Nous avons notamment pu accueillir et écouter l'association Femmes Sourdes Citoyenne Solidaires (FSCS). Points forts de la présentation : la difficulté d'accueillir des femmes Sourdes du fait d'une manque de confiance et de crainte dans cette « communauté des sourds ». Et également d'accueillir des femmes sourdes étrangères.

Une autre réunion à l'UNISS a eu lieu le 23 septembre 2016, organisé par Les petits frères des Pauvres. Deux interventions essentielles de cette réunion ont pour trait à l'hébergement d'urgence et de l'insertion (présentation des missions et des différents dispositifs d'hébergement), et à l'accueil des émigrés ou réfugiés, des personnes abandonnées et perdues dans la rue (présenté par Précarité Paris-FNARS-IDF). Parmi ces personnes, il existe probablement des personnes sourdes. Notre rôle consiste à leur rappeler et leur permettre de penser à un accueil adapté.

Une dernière réunion a été organisé le 16 décembre 2016, malheureusement en l'absence de la Commission Santé, a accueilli l'association François Giraud. Cette association rejoint notre objectif depuis toujours : ouvrir le droit à l'accueil et aux informations entièrement accessibles en Langue des Signes pour les patients Sourds.

D'une autre part, nous continuons à travailler avec l'INPES. Pour cette année, il n'y a pas eu de réunion physique, mais beaucoup d'échanges par courriels. Le travail de prévention et de santé continue avec un comédien sourd pour produire des vidéos en LSF, accessibles aux personnes Sourdes.

Pour finir, avec la Commission Centre Relais Téléphonique, nous avons travaillé avec l'équipe du dispositif d'appel d'urgence 114 avec deux réunions pour l'année 2016 : bilan, études et perspectives.

Josette BOUCHAUVEAU



Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA)

- La FNSF a été sollicitée pour la première fois par une maison de production désignée par la chaîne Disney (TV et non le parc). Ils souhaitent mettre en place un programme appelé « Disney Signes ». Leur désir était que ce programme s'inscrive dans la charte de qualité pour l'usage de la Langue des Signes.

C'est une première et à l'issue de celle-ci nous avons réfléchi à créer un comité d'experts afin de répondre à ce genre de demande à l'avenir.

- Le CSA a désigné Avametrie pour établir un rapport d'étude relative au contrôle du respect et de la qualité des obligations des chaînes en matière d'accessibilité des programmes (sous-titrage, LSF et audiodescription)

Avametrie a donc contacté la FNSF pour établir des critères détaillés pour permettre aux experts une bonne analyse. Les critères correspondaient à la charte de qualité de la LSF (CSA). Nous avons aussi conseillé de choisir 3 experts (1 interprète diplômé et 2 experts LSF sourds de différent profil afin d'avoir une analyse complète).

Le rapport devrait être diffusé courant 2017.

- La FNSF a écrit au CSA pour les avertir concernant l'accessibilité en LSF durant la campagne électorale.

Délégation Régionales

Lors de notre Assemblée Générale en 2016, on a organisé plusieurs groupes d'associations affiliées géographiquement proche pour leur permettre d'échanger, ensuite quelques membres du Conseil National a pris le soin de prendre contact avec les associations affiliées afin de commencer à les rassembler, à les informer sur les perspectives de la FNSF et à commencer les procédures des délégations c'est à dire élire d'abord un coordinateur régional et par la suite nommer un délégué régional. Les dates des prochaines rassemblement régionales aura lieu en 2017.

Prises de positions

Nous avons lancé les premières ébauches, mais n'avons eu aucun retour de la part des associations. Désormais, nous allons nous consacrer avec les associations lors de l'Assemblée Générale 2017, afin de permettre à tous les délégués de s'exprimer.

Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH)

Mme Gillot Dominique, sénatrice est nommé Présidente du CNCPH.

Pascal Marceau et Ronit Laquerrière-Leven nommés titulaires et suppléants afin de pouvoir avoir les interprètes aux plénières et commissions. La FNSF fait partie de la commission Education et de la commission Emploi.

Comme chaque année, la FNSF est allé assister à l'Assemblée Générale d'EUD qui a eu lieu à Scheveningen (ville avoisinante de La Haye au Pays-Bas), le samedi 21 et le dimanche 22 mai 2016. Vincent COTTINEAU, président et Julia PELHATE, secrétaire générale ont honoré de leur présence à l'AG.

L'Assemblée Générale d'EUD est précédée d'une journée de séminaire et de conférences organisé par la fédération des sourds du Pays-Bas, sur le thème de l'innovation dans la Communauté des Sourds. Au final, la FNSF estime que la France des Sourds est bien en avance dans ce domaine : beaucoup des innovations présentées étaient déjà mise en place en France depuis quelques années, comme les visites guidées en LSF dans les musées par des guides Sourds, les cours de Baby Signes dans les crèches, le Web journalisme en LSF, entre autres.

Cependant, une bonne partie de la journée était consacrée à un thème réellement intéressant et utile à la communauté des Sourds : l'appel d'urgence accessible pour les personnes Sourdes. Le projet de recherche européen « NEXES », dans lequel participe l'EUD, est une suite du précédent projet européen d'appel d'urgence 112 « Total conversation ». Ce projet se concentre actuellement sur la technologie à utiliser : application mobile, avec quelle interface, quelle ergonomie nécessaire, quelle langue et comment le rendre indispensable et facile à utiliser. Dans cette optique, l'EUD et l'équipe du projet nous a proposé un après-midi entier de travail en groupe, imaginant des scénarios du plus simple accident de route à un attentat d'envergure pour parer à toute éventualité et pour permettre aux personnes Sourdes d'avoir accès rapidement et totalement aux services d'urgence.

Ensuite, suivent les deux jours d'Assemblée Générale d'EUD, avec la présence des 27 pays affiliés, sous la présidence du très honorable membre d'honneur d'EUD : Liisa Kaupinen.

Outre les approbations habituelles du PV, des rapports d'actions, dans lesquels l'EUD présente leurs participations (projet NEXES, workshop et séminaires du parlement/commission Européen, réunions fédérales des pays, ...), un travail d'évaluation d'EUD a été présenté : l'impact qu'a l'EUD sur l'Europe, la quantité et la qualité du travail de l'équipe et de ses salariés. Ce rapport d'audit demandé par l'EUD lui-même sera très utile pour réorganiser et réorienter au sein de l'EUD.

Comme pour l'année dernière, une discussion a été longue et houleuse à propos de la refonde du baromètre de prix d'affiliation. Toutes les motions proposées par l'EUD ont été très majoritairement rejetées. La discussion et les propositions reprendront à la prochaine Assemblée Générale d'EUD en 2017.

Une proposition par la Belgique a été voté : création d'un symbole commune des Sourds. Rejetant l'icône « oreille barré », l'Assemblée Générale a demandé la création d'un icône visible et plus représentatif de la communauté des Sourds parlant la LSF. Les propositions graphiques seront faites lors de la prochaine AG 2017.

Des propositions prévisionnelles intéressantes ont été cités pour 2017 : utilisation des outils de la Convention de l'ONU pour revendiquer les droits des Sourds pour chaque pays, recensement et protection des réfugiés sourds, la reconnaissance de la langue des signes dans les pays qui ne l'ont pas encore fait, entre autres.

La prochaine Assemblée Générale d'EUD aura lieu en mai 2017 à La Valette, Malte.

Après plusieurs mois de négociations (modifications du cahier des charges par la WFD), nous avons enfin signé le contrat officiel entre la WFD et la FNSF lors de l'AG de l'EUD avec le Vice Président Joe Murray et Vincent Cottineau.

Ronit LAQUERRIERE-LEVEN, présidente du CO, a rencontré Terry RILEY, membre du bureau WFD, chargé de relation entre la WFD et le Comité d'Organisation à Bruxelles lors de la conférence organisée par Helga Stevens.

Le CO s'est réuni en octobre afin d'étudier le cahier des charges (traduit en français) et visiter les espaces du centre des congrès de paris. A l'occasion de cette visite et suite aux modifications du cahier des charges, l'assemblée générale de la WFD ne pourra pas se tenir dans les locaux de ce centre des congrès. Nous avons donc entamé des démarches pour trouver d'autres lieux. Une réunion avec la WFD et la Présidente du Comité d'Organisation a eu lieu en novembre afin de fournir un rapport d'avancement.

La réunion s'est fait à distance (la WFD était en Nouvelle Zélande) et Ronit LAQUERRIERE-LEVEN en France.

La WFD était satisfaite de l'avancement des travaux effectués par le CO.

Composition du CO

Présidente	Ronit LAQUERRIERE-LEVEN
Chargé Finances	Emmanuel JACQ
Chargé Logistique	Audrey SANGLA et Nicolas VAN LANCKER
Chargé Programme	Stéphane AMOSSE
Chargé WFDYS Camp	Jennifer MARCUS
Chargé Culture	Anthony GUYON
Chargé Communication	Sabine SALHA

FNSF :

Nous poursuivons une dernière année des actions 2015-2018 approuvés par l'Assemblée générale 2014:

- **Communication** : Après le logo, le site et la charte graphique, nous poursuivons notre communication interne et externe pour améliorer le fonctionnement interne, agrandir l'équipe de communication, créer plus d'informations accessibles (vidéos en LSF, sous-titrage,...)
- **Délégations régionales** : Des tables rondes régionales ont été organisés dans de nombreuses régions : Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Pays-de-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, PACA, Grand Est. Des élections de coordinateurs régionaux sont en cours par des associations membres de la FNSF. Une réunion entre les coordinateurs régionales et la coordinatrice nationale sera prévue fin 2018. Elle permettra de lancer le processus de création et de développement des délégations pour 2019-2022.
- **Prises de positions** : Nous avons proposé des prises de positions en 2014, et nous attendrons l'Assemblée Générale 2018 pour approuver ces documents essentiels.
- **Stratégie de dons** : D'après l'analyse du rapport financier, nous poursuivons notre objectif d'atteindre le palier supérieur pour un fonctionnement efficace de la FNSF.
- **Congrès mondial des Sourds 2019** : Nous avons réussi la candidature et nous organisons le Congrès (cf. World Federation of Deaf), nous envisageons donc d'agrandir l'équipe du Comité d'organisation.
- **Etats généraux de l'« Economie Sourde »** : Nous prévoyons d'organiser un séminaire courant printemps 2018, cette réunion regroupera des entrepreneurs Sourds en vue de proposer un plan d'action 2019-2022 et d'une Charte « Economie Sourde ».

C'est pourquoi, il est indispensable d'échanger avec les membres actifs (associations affiliées) aux actions prévisionnelles 2019-2022 à la journée du samedi 02 juin 2017 pour approuver la version finale à l'Assemblée Générale 2018.

Propositions des actions du Conseil National :

- Création d'un Comité d'experts LSF

Suite à plusieurs demandes des entreprises de l'extérieur qui souhaitent un expertise de la LSF, la FNSF manque de ce comité pour permettre de répondre aux demandes futures. Parallèlement, cette création est une étape pour le projet du Conseil Supérieur de la LSF qui traîne depuis des années.

- Création d'un Comité des Sages

Ce comité a pour but de donner un avis quand le Conseil National se trouve dans une décision mitigé et a besoin l'avis de la part des personnes expérimentés, des membres d'honneurs pour mieux décider. Ce comité aura aussi pour but d'émettre un avis sur une action ou décision passée ou à prendre du Conseil National.

- Création d'un Comité de jury pour la Marseillaise en LSF

A la demande de l'Assemblée Générale de décider une version officielle de l'Hymne National en LSF. Ce comité a pour but de sélectionner les propositions de version de la Marseillaise en LSF suivant des critères (histoire, culture, traduction, linguistique...) et de proposer un ou plusieurs versions en vue de la prochaine Assemblée Générale 2018.

- Création d'un Comité Scientifique de l'Education des Jeunes Sourds

Ce comité a pour objectif d'analyser et répondre aux problématiques sur l'éducation des Jeunes Sourds.

Ces quatre propositions de comités, nous avons pensé qu'il est essentiel de constituer les critères et la procédure de sélection de membres des comités lors de la journée de samedi 2 juin 2017 avec les associations affiliées.

- Modification de statut de « Commission » en « Secteur » pour la JMS

Suite à l'étude du Règlement Intérieur de la FNSF, nous avons estimé que la Commission JMS n'a sa place qu'en tant que secteur :

«Article 18 : COMMISSIONS

1) La Fédération peut former des commissions dans le but de diriger des groupes de réflexion sur des problèmes spécifiques, n'entrant pas dans le cadre des secteurs ou des comités, et qui, toutefois, doivent être conformes à son intérêt général.»

«Article 19 : SECTEURS

1) La Fédération peut former un secteur dans le but de diriger une activité qui, toutefois, doit être conforme à son intérêt général et qui ne doit pas être commerciale, ni ne doit servir aucun intérêt personnel, lucrativement ou moralement»

- Modification de statut de « Commission » en « Secteur » pour les Etudiants

Même motif que la proposition précédente.

- Modification de Règlement Intérieur de la FNSF

Nous allons avoir les nouveaux Statuts en vigueur et il faudra modifier certains points pour mettre en accord avec les Statuts. Une modification finale sera proposé à l'Assemblée Générale 2018.

Commissions :

Accessibilité Audiovisuelle :

La nouvelle commission va être créée à la séance du Conseil National en janvier 2017, elle aura pour but de développer l'accessibilité et la qualité de l'audiovisuelle. La Commission travaillera notamment avec le Conseil Supérieur Audiovisuelle en vue de la création d'un comité de pilotage technique de la LSF.

Centre-Relais Téléphonique :

- Suivi de la rédaction du futur décret encadrant le Centre de Relais Téléphonique
- Poursuite de la découverte du métier de la Relation Client Sourde
- Contrôle de la qualité des services
- Colloque Centre de Relais en 2018

Culture :

La convention avec CMN prend fin, nous devons renouveler le partenariat. Pour continuer à développer l'accessibilité des lieux culturels. Une nouvelle équipe est mise en place et proposera une stratégie au Conseil National pour développer l'accessibilité à la culture plus large que les sites du CMN... et d'autres pistes pour les droits à la Culture.

Discrimination :

Développement des réseaux professionnels

Grâce à l'impulsion des Assises nationales de l'Inclusion Professionnelle et de la diversité, la commission « discriminations » souhaite veiller le développement des réseaux professionnels et de créer les liaisons entre des réseaux et la fédération FNSF dont la commission « discrimination ».

La commission « discrimination » ne peut pas concentrer tout seul sur le travail. De plus elle devra être élargie pour tous les domaines comme familiales, santé,... Elle souhaite laisser les professionnels de développer les missions, les actions, les objectifs selon ses moyens et ses compétences comme la création de formation, etc. mais la commission gardera la relation avec ces professionnelles.

Actuellement, la commission étudie actuellement avec les réseaux comment s'organisent les communications entre les différents professionnels et scientifiques.

Etude de faisabilité « créons nos ressources »

Toujours grâce à l'impulsion des Assises, la commission compte de regrouper les ressources existantes (matériels, guides, informations, vidéos,...) qui seront publiés dans le site.

La commission tentera de déléguer aux personnes compétentes d'approfondir si les ressources actuelles sont-elles efficaces pour l'inclusion ou la participation des sourds dans le monde du travail ?

La commission prendra une série de rendez-vous afin de consulter les avis de chaque personne et de trouver un petit équipe pour lancer cette étude de faisabilité.

Accessibilité au Défenseurs des droits

La commission continue à collaborer avec le Défenseur des droits pour l'accessibilité des informations et l'accessibilité des juristes. La commission réfléchit avec le Défenseur des droits comment on peut intervenir en cas de problème notamment la médiation.

Par ailleurs, le défenseur des droits commence à demander des avis à la commission de FNSF sur certaines discriminations comme le sport...

Accompagnement des actions

La commission ne peut pas faire des actions tout seul à cause de manques de moyens humaines et financiers. Elle a constaté que certains citoyens aimeront bouger sur certains sujets comme le refus de permis de camion ou les discriminations dans un domaine.

La commission commence à réfléchir comment aider les citoyens qui se battent pour la communauté des sourds pour obtenir quelque chose et retrouver l'égalité comme les autres.

Mais la commission ne peut pas intervenir à chaque sourd qui a des soucis personnels en face des discriminations. Elle propose des informations utiles qui permettent guider les sourds de trouver leurs droits et de repérer les bonnes structures qui répondent à ses besoins.

Certains membres demandent si la commission va approfondir les autres domaines comme famille, éducation, les services publics comme elle a fait pour le domaine travail. L'équipe actuelle est déjà épuisée et il demande de renouveler l'équipe afin de pouvoir plonger un domaine qui tient à cœur selon ses expériences, ses spécialistes. La commission sera heureuse de l'accompagner en passant par la formation, les conseils.

Education :

Rapport Igas Igen : poursuivre le travail afin de relever les problèmes en adéquations avec la loi 2005 du choix du mode de communication

Suivre la diffusion du circulaire Pejs et de son application , et constat sur le terrain (bilan d'un an)

Préparation d'un plan éducation pour 2018-2021

Recherche de financement pour effectuer un audit de l'éducation des sourds

Réalisation des clips vidéos pour promouvoir l'éducation en LSF

Etudiants :

Réunion prévue le 26 Janvier avec plusieurs partenaires tels que la commission éducation, Aris, pour pouvoir recueillir différents informations pour la rédaction d'un guide étudiant qui essaiera d'être le plus exhaustif possible afin de mieux accompagner l'étudiant dans la connaissance de ses droits, financements relatifs aux études. Beaucoup de séminaires prévues avec différents acteurs afin de recueillir le plus d'informations pour la rédaction du guide.

Réunion prévue le 18 février à Limoges afin de pouvoir réunir les différentes associations régionales pour réfléchir à un meilleur travail national pour la cause étudiante. Nous essayerons de voir l'action concrète réalisée actuellement et les prévisions de l'avenir de ces associations. On voudrait aussi inclure les associations dans les activités de la commission étudiante comme par exemple le Summer Break. Préparation commune de plusieurs activités pour l'année 2017/2018.

Réalisation d'un sondage afin de connaître un état des lieu général dans l'accessibilité des études post bac pour pouvoir avoir des chiffres qui nous seront utiles dans le combat politique. Diffusion prévue avant Juillet 2017.

2ème réunion avec la bibliothèque de paris et les paroles voyageuse pour réfléchir aux prochaines actions qu'on pourrait mener ensemble.

Finances :

- Réflexion sur développement de la masse salariale.
- Diffusion de la plaquette d'appel au mécénat des entreprises.
- Réflexion sur l'éventuelle subvention européenne.

Santé :

Accesibilité aux soins en LSF pour le public sourd

Accompagnement systématique de la famille si le nourrisson est né sourd

Projet de création d'un sondage / Questionnaire destiné aux usagers et professionnels de santé, pour recueillir la satisfaction/doléances ; pour connaître les pistes d'actions pour la suite

Séminaire pour regrouper les professionnels sourds de santé

Sportive :

Nous devons trouver des membres de la Commission, pour commencer la première mission : recueillir des témoignages des sportifs Sourds victimes de discrimination. Nous pensons important que la FNSF encourage les Sportifs Sourds. Le Ministère des Sports a annoncé l'intégration des commissions fédérales au sein de Handisport dans les fédérations sportives respectives. Quel sera les relations avec l'ISCD et l'EDSO ? La FNSF devra se renseigner pour rassurer la Communauté Sourde de l'avenir incertain... De plus, la FNSF souhaite que la France commémore les 100 ans des Jeux Olympiques des Sourds pendant les JO à Paris en 2024.

Actions 2017

Visite et rencontre aux résidents sourds en Hollande (Maison de Retraite)

- 5 au 10 juin 2017
- Durée : 5 jours

Prochaine réunion générale et banquet pour le 10ème anniversaire de SSF à LIMOGES

- Samedi 22 avril 2017
- Dimanche 23 avril 2017

Des conférences à la demande des associations.

- Thèmes :
 - *Qu'est-ce que c'est un Secteur Séniors Sourds de FNSF ?*
 - *Y-a-t-il un secteur Séniors Sourds dans notre région ?*
 - *Qu'est-ce que le Bien-être pour les Séniors Sourds ?*
 - *Qu'est-ce que le mieux-être pour les Seniors Sourds ?*
 - *Qu'est-ce que c'est la Planète des Séniors Sourds ?*

Planète des Sourds, appel de candidature.

Travail pour le social :

- INPES, UNISS, PFP, Ad vitam ;
- Rencontre avec Françoise Galiffet, assistante sociale de l'hôpital salpêtrière à Paris et Laure Hénon, Petits Frères des Pauvres.
- Maison de retraite à Paris
- Questionnaire aux pôles sourds, maisons de retraite, domicile à la maison

Actions 2018

- Séjour et réveillon 2017/2018 au Jura
- Samedi 30 décembre 2017
- Samedi 06 janvier 2018
- Durée : 7 jours

Prochaine réunion générale et banquet de SSF, lieu à préciser

- Samedi 24 mars 2018
- Dimanche 25 mars 2018

Voyage découverte sur le fleuve DANUBE

- 9 au 16 septembre 2018 :
- Durée : 8 ou 10 jours.

Formation de la prévention au départ de la retraite, lieu à préciser

- Une semaine ou deux journées

Prévoir EUD pour les Seniors Sourds

Planète des Sourds le lieu à préciser (suivant la candidature de l'association affiliée)

Actions 2017

Du 11 au 17 Avril 2017 : WFDYS Camp junior à Philip Island, Australie

WFDYS organise un camp pour les jeunes de 13 au 17 ans à Philip Island, Australie. On a sélectionné les quatre adolescents avec un animateur, Le thème est : « Courage, Connaissance, Passion, Appartenance ».

Le 22 Avril 2017 : Asso'Jeunes à Paris (Matin)

L'Asso'Jeunes permettra aux délégués de l'association ou secteur Jeune de rencontrer et échanger entre eux. Il y aura un atelier, le thème à confirmer.

Le 22 Avril 2017 : Réunion Générale de JSF à Paris

La Réunion Générale (RG) de JSF présentera des rapports de JSF aux délégués des associations et secteurs Jeunes qui donneront leur accord et les propositions. Les élections des nouveaux membres du Conseil National Jeunes de JSF pour les années à venir. Après deux ans de Mandat, Maël Bin et Camille PETER sont les sortants du Bureau JSF. A la fin de RG JSF, il y aura une soirée organisée par l'association Sourd'iants afin de replonger les rencontres.

Du 31 mai au 4 juin 2017 : Séminaire et Assemblée Générale d'EUDY à Dublin, Irlande

Le 1er juin 2017, les deux déléguées Déborah PAUL et Camille PETER seront présentes au séminaire animé par EUDY, la veille de l'assemblée générale.

Le 2 et 3 juin 2017 : L'assemblée Générale d'EUDY se tiendra durant deux jours, les deux délégués représenteront du secteur JSF. Ils voteront les propositions du bureau d'EUDY et défendront les intérêts de la France.

Le 17 Juin 2017 : Bal de l'été à Marseille

Après le succès de l'année précédent à Paris, JSF se renouvelle une soirée de l'organisation du bal pour rassembler des jeunes de toute la France. En coopération avec l'association Youg Deaf Marseille (YDM), élue lors de la réunion générale de JSF en 2016.

Du 6 au 15 Juillet 2017 : EUDY camp Junior à Prasník- Drubava, Slovaquie

Ce camp est destiné aux jeunes de 9 à 12 ans avec un animateur. Le thème est : « L'identité d'un enfant sourd ».

Novembre 2017 : CURIO'S 2016 à Montpellier

En collaboration avec le secteur : « M'Deaf » de l'Association Générale des Sourds de Montpellier et sa Région (AGSMR) élue lors de la RG JSF 2016

Actions 2018

Avril 2018 : Asso'Jeunes à Paris

L'Asso'Jeunes permettra aux délégués de l'association ou secteur Jeune de rencontrer et échanger entre eux. Il y aura un atelier, le thème à confirmer.

Avril 2018 : réunion générale à Paris

Présence des délégués requise (secteur Jeunes Sourds, associations ayant pour cible les jeunes ou présentant un ou plusieurs jeunes au sein du Conseil d'Administration). Il est ouvert au public.

Juin 2018 : Bal de l'été, lieu à confirmer

En collaboration avec l'association élue lors de la réunion générale de JSF 2017

Juillet 2018 : Intervilles à Caen

Avec la collaboration de l'association « Quand les Sourds rêvent » élue lors de la RG JSF 2015

Juillet 2018 : EUDY Camp Youth à Roumanie

Le camp Youth se rassemblera les jeunes âgés de 18 à 30 ans venues de l'Europe pendant une semaine. Il y aura des activités, conférences, rencontre, etc.

Juillet 2018 : Assemblée Générale EUDY à Roumanie

A la fin du camp Youth, l'assemblée générale EUDY se tiendra durant deux jours avec la présence des deux délégués de JSF.

Juillet 2018 : EUDY Camp Junior à Slovaquie

Ce camp est destiné aux jeunes de 9 à 12 ans avec un animateur. Le thème à confirmer.

Octobre 2018 : Camp d'Automne, lieu à confirmer

JSF organise une colonie pour les enfants sourds de 9 à 12 ans accompagnés des animateurs et le thème à confirmer.

Novembre 2018 : CURIO'S, lieu à confirmer

En collaboration avec une association ou secteur jeune élue lors de la réunion générale de JSF 2017.

Les dates de l'année 2018 à confirmer :

WFDYS Camp Children à Argentine

Ce camp est destiné aux jeunes de 9 à 12 ans avec un animateur. Le thème à confirmer

Formation de l'association du loi 1901

JSF organisera une formation pour les jeunes dirigeants et les futurs dirigeants pour mieux connaître le fonctionnement de l'association de la loi 1901

Formation pour les futurs formateurs pour l'association de la loi 1901

JSF organisera une formation pour les futurs formateurs de l'association de la loi 1901. A l'issue, ils pourront former les jeunes dirigeants et futurs dirigeants au sein de l'association

Camp d'été

JSF organisera un camp pour les jeunes de 18 à 30 ans, venus de toute la France. Il y aura des activités, conférences, etc.



World Federation of The Deaf



Siège Administratif, 41, rue Joseph Python, 75020 PARIS

Siège social, 254, rue Saint Jacques, 75005 PA RIS

contact@fnsf.org - www.fnsf.org

Reconnue d'Utilité Publique, décret du 24 septembre 1982

Rapport Financier



Sommaire



Rapport Financier 2016

Introduction du Trésorier Général	3
Attestation de l'expert-comptable.....	4
Bilan simplifié.....	5
Compte de résultat.....	6
Gestion détaillée	8
Aperçu sur les comptes de résultat	12
Détail sur les dons	14
Assises et Cotisations	15

Budget Prévisionnel 2018

Budget prévisionnel	16
---------------------------	----

3 Introduction du Trésorier Général

J'ai été élu par les associations pour un mandat de 4 ans. Je les remercie de m'avoir fait confiance. Grâce à mes 2 ans d'expérience en tant que trésorier adjoint au Conseil de National, je gère plus facilement mes fonctions de Trésorier Général.

Depuis la création de la commission finances avec Mr PELE et Mr MARGUIN, les comptes de la FNSF ne cessent pas à être améliorés, est plus stable. Donc je les remercie encore pour l'intérêt des actions de la FNSF.

La FNSF remercie également les donateurs et les donatrices ainsi que les associations pour leur soutien précieux à savoir que c'est 52% de recettes pour la FNSF. Malheureusement cela n'est pas suffisant pour embaucher un salarié, on n'a pas pu atteindre le deuxième palier. On espère que ce sera pour l'année 2017. Merci encore à eux de continuer à nous soutenir pour l'avenir de la FNSF.

Après un aperçu sur les dépenses des fonctionnements de la FNSF, on a pu réduire les charges / frais afin de pouvoir financer les missions. Sans oublier, les efforts des membres du Conseil National qui s'engage à faire le plus d'économie possible.

Le bilan est largement positif grâce aux efforts et aux actions par la FNSF, on a eu 28 351€ de bénéfice dans toute l'ensemble de la FNSF (secteurs, commissions). Dans ces conséquences, on fera des investissements pour les futures actions.

Pour conclure, on continuera garder la stabilité financière pour l'intérêt de l'avenir de la FNSF. En espérant que les dons augmenteront et qu'on aura des nouveaux partenaires / conventions afin embaucher des personnes compétentes et mener de meilleurs combats pour la communauté Sourde. Sans vous, FNSF ne pourra pas continuer. Merci encore à vous !



Nicolas EVRARD
Trésorier Général



ATTESTATION
d'expert comptable

Je soussigné Marc CHERNET, Expert Comptable, certifie avoir examiné les Etats Financiers présentés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 par la Fédération Nationale des Sourds de France dont le total de bilan s'établit à 86 564 € et présentant un excédent de 28 351 €.

J'ai effectué les diligences prévues par les normes professionnelles de l'Ordre des experts comptables n'ai relevé aucun autre élément susceptible de remettre en cause la cohérence et la vraisemblance des états financiers soumis à mon appréciation.

Fait à Antony, le 6 avril 2017

5 Bilan simplifié

2017

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **FNSF**

		Exercice N Net	Exercice N -1 Net								
ACTIF											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles										
	<table border="0"> <tr> <td rowspan="2" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td> <td>Fonds commercial</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>8 145</td> <td>11 734</td> </tr> </table>	{	Fonds commercial			Autres	8 145	11 734	8 145	11 734	
	{		Fonds commercial								
		Autres	8 145	11 734							
Immobilisations corporelles	1 710	1 459									
Immobilisations financières	6 602	6 602									
Total I		16 457	19 795								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production									
		Marchandises									
	Avances et acomptes versés sur commandes										
	Créances	<table border="0"> <tr> <td rowspan="2" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td> <td>Clients et comptes rattachés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>1 000</td> <td>2 315</td> </tr> </table>	{	Clients et comptes rattachés			Autres	1 000	2 315	1 000	2 315
	{	Clients et comptes rattachés									
		Autres	1 000	2 315							
	Valeurs mobilières de placement										
Disponibilités	65 708	33 624									
Charges constatées d'avance	3 398										
Total II		70 106	35 939								
Total général (I + II)		86 564	55 735								
PASSIF											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	49 738	49 547								
	Écarts de réévaluation										
	Réserve légale										
	Réserves réglementées										
	Autres réserves										
	Report à nouveau										
	Résultat de l'exercice	28 351	192								
	Provisions réglementées										
Total I		78 090	49 739								
Provisions pour risques et charges											
Total II											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 018	5 996								
	Autres dettes	5 056									
	Produits constatés d'avance	400									
Total III		8 474	5 996								
Total général (I + II + III)		86 564	55 735								

BPF Informatique 2017

6 Compte de résultat

2017

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

2033-B-SD

Formulaire obligatoire

Désignation de l'entreprise **ASSO FNSF**

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR **018**

Exercice N clos le

3 1/1 2/2 0 1 6

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Produits d'exploitation	Ventes de marchandises			209	210		
	Production vendue	{ Biens dont export et livraisons intracommunautaires }		215	214		
				217	218	82 958	
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226	10 600	
	Autres produits				230	68 874	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	162 432	
	Charges d'exploitation	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
		Variation de stocks (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					240		
Autres charges externes (dont crédit bail : mobilier : immobilier :)					242	132 090	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE 243)				243	244		
Rémunérations du personnel					250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
Dotations aux amortissements					254	5 028	
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger }			259			
				260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	137 117		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	25 315	
Produits financiers (III)					280	124	
Produits exceptionnels (IV)					294	3 175	
Charges financières (V)					290	263	
Charges exceptionnelles (VI) { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }					300		
Impôts sur les bénéfices (VII)					306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	28 351	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	28 351	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles			322			
	Impôts et taxes non déductibles			324			
	Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248		330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration) 249				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986		ZFU-TE (44. octies et octies A) 987			342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981			JEI (44. sexies A) 989				
ZRD (44. terdecies) 127			ZRR (44. quindécies) 138				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991			Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies) 990				
ZFA (44. quaterdecies) 345			Investissements outre-mer 344			350	
Dont divers Créance due au report en arrière du déficit					346		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies) 655							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2					352	28 351	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière					356		
Déficits antérieurs reportables dont imputés sur le résultat							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2					370	28 351	372

ERP Informatique 2017

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2017

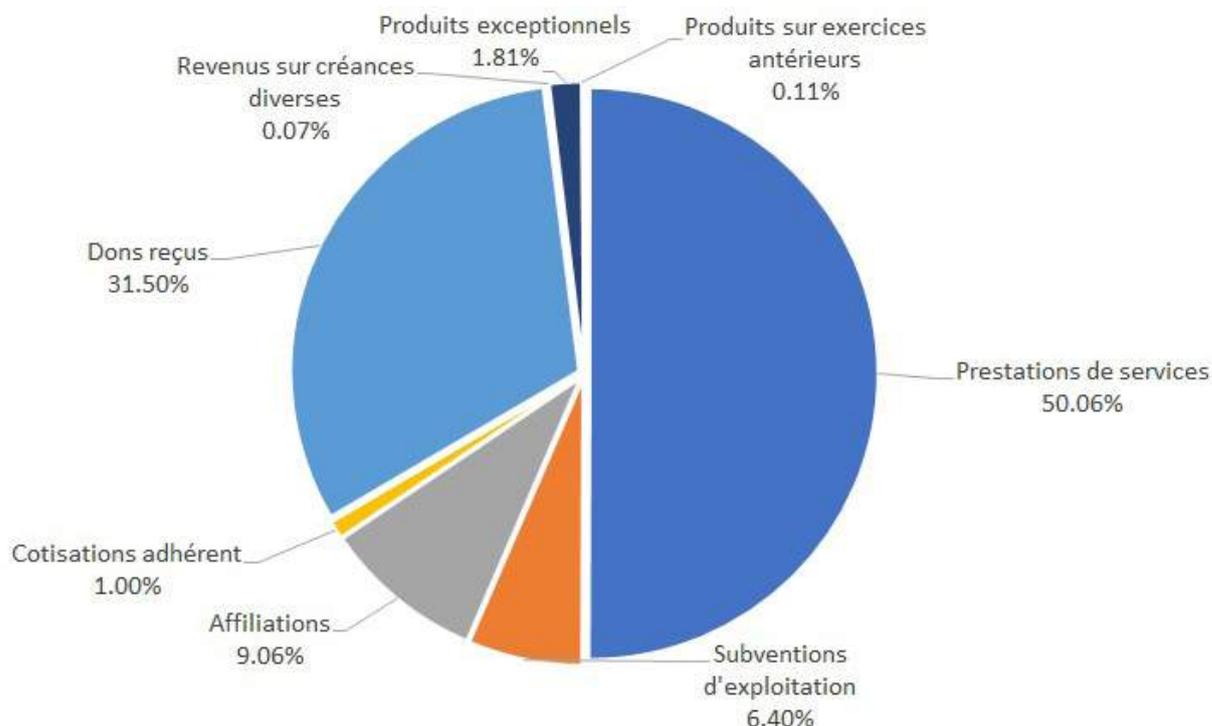
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410	14 353	412		414		416		416	14 353		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	4 350	472	1 690	474	476	6 040					
Immobilisations financières		480	6 602	482		484		486		486	6 602		
TOTAL		490	25 305	492	1 690	494		496		496	26 995		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	2 619	502	3 588	504		506		506	6 208		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	2 891	562	1 439	564	566	4 330					
TOTAL		570	5 510	572	5 028	574		576		576	10 538		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *		Long terme						
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ①			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i>)								591					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

8 Gestion détaillée

Principaux résultats de l'année



Les ressources sont composées de :

- Prestations de services : 82 958,37 euros (50,06 %)
 - o Journée mondiale Sourds (FNSF)
 - o Réveillon (SSF)
 - o Bretagne (SSF)
 - o Camp été (JSF)
 - o Summer break (commission Etudiants)
 - o Party vintage (JSF)
 - o Camp automne (JSF)
- Affiliation : 15 008,20 euros (9,06 %)
 - o 77 affiliations
- Dons reçus : 52 208,91 euros (31,50 %)
 - o Remarque : 2 000 euros est alloué pour les Assises
- Subventions d'exploitation : 10 600,00 euros (6,40 %)
 - o Assises
- Produits exceptionnels : 3 000,00 euros (1,81 %)
 - o Ce montant sera constaté pour une prestation de service, expertise pour émission Disney

Valeurs de placement et disponibilités :

Au 31/12/2016, les disponibilités à l'actif du bilan sont composées :

- Du solde de nos comptes bancaires pour 45 735,55 euros
- Du solde de compte livret A pour 19 972,56 euros

9 Gestion détaillée

Situation de notre fédération au cours de l'exercice écoulé :

Les principaux chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016 sont les suivants en comparaison avec ceux des exercices précédents

RESULTATS	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014
Chiffre d'affaires	151 832 €	196 706 €	109 181 €
Subventions d'exploitation perçues	10 600 €	0 €	0 €
Résultat d'exploitation	25 315 €	70 709 €	- 19 563 €
Résultat financier	- 139 €	- 41 €	281 €
Résultat courant	25 176 €	70 668 €	- 19 282 €
Résultat exceptionnel	3 175 €	- 70 476 €	- 65 854 €
Résultat net	28 351 €	192 €	- 85 136 €

10 Gestion détaillée

SITUATION	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014
Total actif immobilisé	16 457 €	19 795 €	9 206 €
Total actif circulant	70 106 €	35 939 €	40 818 €
Total endettement	8 473 €	41 935 €	477 €
Capitaux propres	78 090 €	49 738 €	49 547 €
Résultat net	28 351 €	192 €	- 85 136 €

En outre, les renseignements contenus dans l'annexe aux comptes vous permettent d'apprécier les éléments significatifs du bilan.

Evènement importants figurant au bilan :

La note de frais 401,75 euros sera supprimée en 2017, suite à une erreur de communication entre le trésorier et l'expert-comptable.

Informations sur les éléments significatifs ne figurant pas au bilan :

Affaire M. Jean Jacques GUERRINI :

À la lettre de Notre Avocat :

« Monsieur GUERRINI s'était engagé à indemniser la Fédération et a effectivement réglé par fractions une partie de sa dette.

Malheureusement ses remboursements se sont arrêtés car il a été mis en liquidation judiciaire en Octobre 2013.

La créance de la FNSF a été admise au passif par le mandataire liquidateur pour un solde de **53.450 €**.

A l'heure actuelle, par le canal de son avocat et de l'huissier, la FNSF poursuit le recouvrement du solde dû. »

Cette somme sera intégrée au bilan 2017 (31/12/2017).

Concernant les investissements :

Aucun investissement au titre de l'exercice écoulé.

11 Gestion détaillée

Activités de l'entité :

FNSF : Assises, JMS, AG, Summer Break (étudiants)

JSF : Party vintage, Curios, Camp EUDY, Camp automne, Formations jeunes, réunion générale

SSF : Réveillon 2016, Découverte en Bretagne, réunion générale

Progrès réalisés et difficultés rencontrées :

FNSF :

- ⇒ Concernant les Assises, grâce au travail de la commission discrimination et son équipe, ils ont obtenu un bilan financière stable, en comptant l'investissement d'une partie de la FNSF et les subventions.
- ⇒ Pour la journée mondiale des sourds, elle a rencontré des difficultés d'organisation avec le financement, mais le résultat est une perte de 200 €.
- ⇒ Summer break est organisé par la commission Etudiants, pour leur première organisation, il y a eu 11 € de bénéfice
- ⇒ Pour l'Assemblée Générale annuelle, la FNSF a réussi de réduire les dépenses par rapport à l'année 2015 et 2014 donc il y a eu un progrès réalisé.

JSF :

- ⇒ Après la conférence "CURIOS", ils n'ont pas pu avoir des recettes qui sont insuffisant.
- ⇒ Party Vintage (en juin), elle a réalisé un évènement avec succès qui lui a apporté un bénéfice de 4 500 € qui pourra permettre d'encourager la participation des jeunes aux camps EUDY ou WFDYS.
- ⇒ A la période d'automne, avec la formation de 3 Week-ends et le Camp d'automne, le résultat est bon avec un bénéfice. Des progrès sont donc réalisés !

SSF :

Après le Réveillon de 2016 (croisière) et le voyage en Bretagne, ils ont rencontré des progrès financiers, ont même un léger bénéfice grâce à ces 2 organisations. Ça leur permettra de couvrir le déficit de l'organisation de la réunion générale.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice écoulé : Aucun

Evolution prévisible de l'entité :

FNSF : Délégations Régionales, média

Projets de résolutions affectation du résultat :

Le montant du résultat net de l'exercice est 28 351,38 euros, nous vous proposons d'affecter le résultat de 28 351,38 euros au compte « report à nouveau »

Aperçu sur les Comptes de Résultats

Compte de résultat Secteur Jeunes Sourds de France

	JSF	
Voyages et déplacements	16 934.86	
Frais bancaires	40.65	
Divers	425.45	
Prestations de services		24 540.27
Dons reçus		610.00
Produits sur exercices antérieurs		175.00
TOTAL	17 400.96	25 325.27
Résultat JSF		7 924.31

Compte de résultat Secteur Seniors Sourds de France

	SSF	
Locations mobilières	3 111.00	
Voyages et déplacements	36 050.41	
Timbres	119.48	
Frais bancaires	32.00	
Prestations de services		39 250.00
Cotisations adhérent		1 657.00
Dons reçus		355.00
TOTAL	39 312.89	41 262.00
Résultat SSF		1 949.11

13 Aperçu sur les Comptes de Résultats

Compte de résultat Fédération Nationale des Sourds de France

	FNSF	
Achats d'études et prestations de service	9 240.15	
Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	689.11	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	271.85	
Fournitures administratives	2 048.08	
Locations mobilières	1 608.60	
	12	
Locations immobilières	924.31	
Maintenance	686.79	
Primes d'assurance	2 480.25	
Honoraires	7 776.00	
Cadeaux à la clientèle	161.10	
	31	
Voyages et déplacements	111.42	
Timbres	290.90	
Téléphone	720.00	
Hébergement et réseaux	725.80	
Frais bancaires	1 291.39	
Divers	3 350.00	
Intérêts bancaires et sur opérations de financement	262.56	
Immobilisations incorporelles	1 494.00	
Immobilisations corporelles	3 533.72	
Prestations de services		19 168.10
Subventions d'exploitation		10 600.00
Affiliations		15 008.20
Dons reçus		51 243.91
Revenus sur créances diverses		123.78
Produits exceptionnels		3 000.00
	80	
TOTAL	666.03	99 143.99
Résultat FNSF		18 477.96

14 Détail sur les Dons

	2014	2015	2016
Montant	63806	68111	52209
Nombre de donateurs	190	250	285

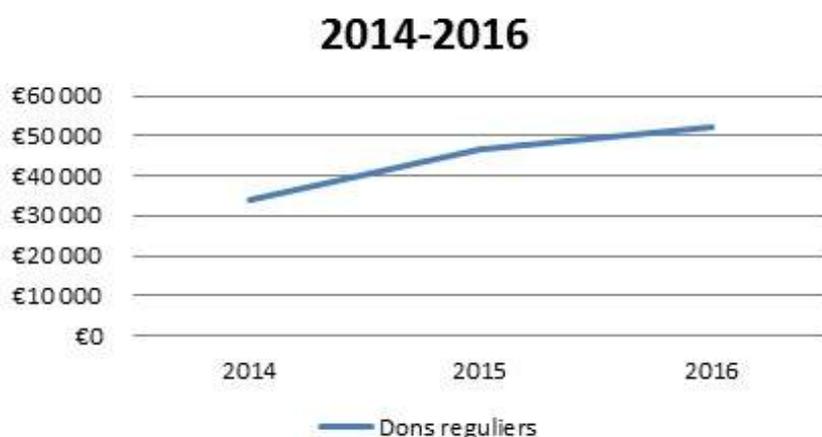
A savoir :

En 2014, FNSF a reçu un don exceptionnel de la part UBS d'un montant de **30 000€**

En 2015, FNSF a reçu un legs d'assurance vie d'une personne décédée d'un montant de **21 339.34€**

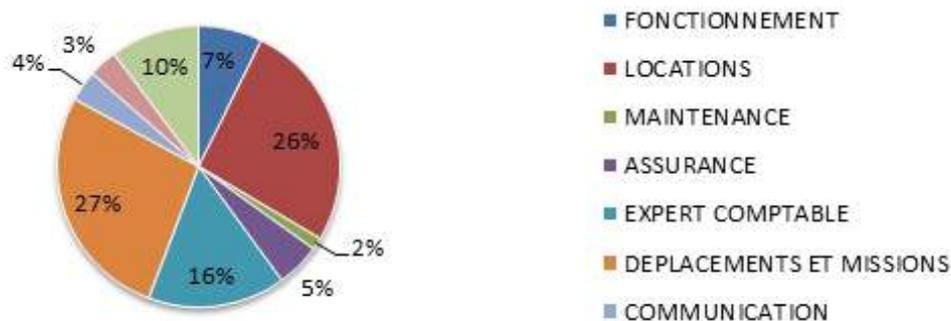
En 2016, FNSF n'a reçu aucun don exceptionnel

En conclusion, les donateurs (réguliers) et les dons ponctuels sont en augmentation d'environ de 15% pour l'année (voir le graphique)



Ces dons ont servi à :

Charges 2016

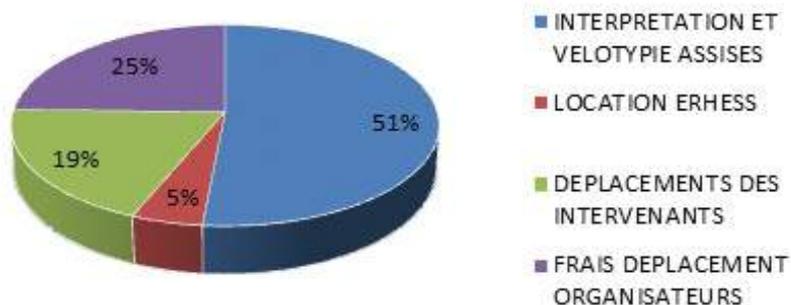


15 Assises et Cotisations

Assises :

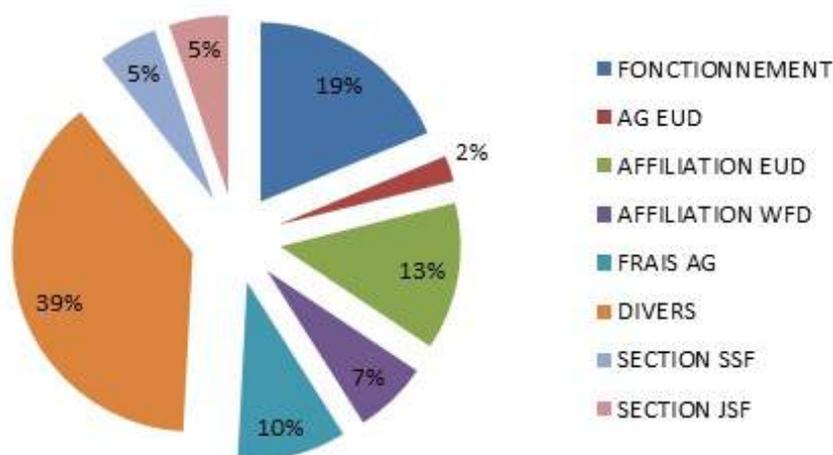
La FNSF a reçu des subventions d'un montant total de 10 600 €. Ainsi grâce à une partie des dons venant des donateurs réguliers. La FNSF a pu investir pour l'organisation des Assises

Charges pendant les Assises :



Cotisations :

En 2016, avec les 77 associations affiliées, FNSF a financé voir ci-dessous :



Federation Nationale des sourds de France

" Budget previsionnel 2018"

CHARGES / DEPENSES en €	
<i>Achats</i>	
Prestations de service	9 000.00 €
Achats matiere et fournitures	30 000.00 €
Autre fourniture	2 000.00 €
<i>Services extérieurs</i>	
Locations	24 000.00 €
Entretien et réparation	1 500.00 €
Assurance	2 500.00 €
Documentation	5 000.00 €
<i>Autres services extérieurs</i>	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	60 000.00 €
Publicité, publication	40 000.00 €
Déplacements, missions	50 000.00 €
Services bancaires, autres	2 500.00 €
<i>Impôts et taxes</i>	
Impôts et taxes sur rémunération	
Autres imôts et taxes	
<i>Charges de personnel</i>	
Rémunération des personnels	2 000.00 €
Charges sociales	7 000.00 €
Autres charges de personnel	1 500.00 €
Autres charges de gestion courante	2 500.00 €
Charges financieres	3 000.00 €
Charges exceptionnelles	
Dotation aux amortissements	6 000.00 €
TOTAL	248 500.00 €

PRODUITS / RECETTES en €	
Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	45 000.00 €
<i>Subventions d'exploitation</i>	
Etat ministre Jeunesse	5 000.00 €
Affaires Sociales (DGCS)	10 000.00 €
Travail	12 000.00 €
Culture	12 000.00 €
<i>Régions (s):</i>	
Région d'île de France	6 000.00 €
<i>Département(s) :</i>	
Conseil général de Paris	
Intercommunalité(s) EPCI	
<i>Commune(s) :</i>	
Ville de Paris	10 000.00 €
<i>Organismes sociaux (détailler) :</i>	
CNSA	10 000.00 €
Fonds européens	
<i>L'agence de services et de paiement (ex-CNASEAA-emplois aidés)</i>	8 000.00 €
<i>Autres établissements publics</i>	
Aides privées	24 000.00 €
<i>Autres produits de gestion courante</i>	
cotisations, dons manuels ou legs	61 000.00 €
Autres	32 000.00 €
<i>Produits financiers</i>	2 500.00 €
<i>Produits exceptionnels</i>	1 000.00 €
<i>Reprises sur amortissements et provisions</i>	10 000.00 €
TOTAL	248 500.00 €

Le president

Vincent COTTINEAU

Le Tresorier General

Nicolas EVRARD



Siège Administratif, 41, rue Joseph Python, 75020 PARIS

Siège social, 254, rue Saint Jacques, 75005 PARIS

contact@fnsf.org - www.fnsf.org

Reconnue d'Utilité Publique, décret du 24 septembre 1982